

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3832 - MARDI 22 SEPTEMBRE 2020

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Reprise effective des cours  
à l'Université Marien- Ngouabi

Des étudiants dans une salle de cours

Au terme de la ronde des établissements universitaires effectuée le 21 septembre par le ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, il s'est dégagé un constat positif marquant la reprise effective des cours, dans le respect des restrictions sanitaires imposées par la pandémie du coronavirus.

« Nous avons sillonné les établissements de l'Université Marien-Ngouabi et quelques instituts privés. Nous constatons une impatience des étudiants à reprendre les cours après six mois d'inactivité », s'est félicité Bruno Jean Richard Itoua.

## ALLOCATION D'URGENCE

Antoinette Dinga Dzondo invite  
à ne pas céder au favoritisme

Au cours du lancement des opérations de certification des ménages devant bénéficier des allocations d'urgence dans le département de la Cuvette, le 21 septembre, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a appelé les acteurs impliqués à faire le travail en toute équité.

« N'acceptez aucune interférence. Soyez objectifs et résistez à toutes les pressions d'où qu'elles viennent afin que seules les familles vulnérables et pauvres qui sont répertoriées, en fonction des critères bien définis, perçoivent ce qui leur est destiné », a-t-elle déclaré.

Page 5



Les membres du Comité de certification appelés à l'équité dans la gestion des dossier

## DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

La route Ketta –Sembé  
menacée de coupure

Selon des témoignages, le tronçon Ketta-Sembé reliant le Congo au Cameroun s'est fissuré sur près de 150 km à hauteur du village Bessié, situé à 13 km de Sembé sur l'axe Ketta, rendant impossible la circulation des véhicules.

Les pluies diluviennes qui s'abattent depuis plusieurs semaines, dans le département de la Sangha, ont sans nul doute précipité l'affaissement d'une partie de cette route longue de 166 km mise en service en 2016.



Le tronçon routier Ketta-Sembé menacé de coupureDR

Page 4

## MALI

Le colonel Ba N'Daw  
nommé président de  
la transition

Page 5

## ACCIDENT SUR LA NATIONALE 2

## Cinq morts et des blessés

Un bus de la société Océan du Nord a provoqué un accident le 21 septembre sur la route nationale 2. Le bilan dressé juste après l'incident fait état de cinq morts et plusieurs blessés.

Selon des sources concordantes, le véhicule provenant de la partie septentrionale du Congo pour Brazzaville

a percuté un enfant qui traversait la voie à hauteur du village Impilantsa, entre Ngo et Etsouali, dans le département des Plateaux. Menacé par la population, le conducteur a, par la suite, perdu le contrôle du véhicule. Les blessés ont été

transférés à l'hôpital de Gamboma pour une prise en charge médicale.

Éditorial  
Gare !

Page 2

## ÉDITORIAL

## Gare !

Oui, portons la plus grande attention à ce qui se passe actuellement dans l'immense zone sahélo-saharienne qui s'étend du Maroc à l'Égypte, de la Libye au Nigéria et au Sénégal. D'abord, bien sûr, parce que la crise provoquée par l'assassinat du « Guide » libyen Mouammar Kadhafi commandité il y a tout juste dix ans par les pays occidentaux s'aggrave de jour en jour et menace désormais de plonger dans le chaos cette partie du continent africain. Ensuite, parce que la progression des mouvements salafistes et islamistes au Mali, au Niger, au Burkina Faso et ailleurs laisse prévoir à plus ou moins brève échéance la montée des tensions religieuses déjà latentes plus au Sud et surtout parce que les trafiquants de tous bords surfent sur le désordre institutionnel et social créé par l'affaiblissement, voire même l'effondrement des États.

Mieux vaut ne pas se faire d'illusion : le danger qui naît de la déstabilisation des États dans la zone sahélo-saharienne est bien réel pour nous Africains de l'Afrique centrale comme pour nos frères de l'Afrique occidentale et de l'Afrique orientale. Comme cela se passe dans la partie anglophone du Cameroun, sur une grande part du territoire de la Centrafrique et dans plusieurs provinces de notre sœur la République démocratique du Congo, il peut générer les plus grands désordres à partir du moment où les forces obscures à l'œuvre dans la partie nord du continent s'organisent pour venir déstabiliser sa partie sud comme elles en ont manifestement l'intention.

D'où l'idée aussi simple que juste selon laquelle le temps est venu pour les États de l'Afrique centrale, et d'ailleurs plus largement du Bassin du Congo, de mettre dès à présent en place les dispositifs communs qui leur permettront de conjurer le mal avant que celui-ci se déchaîne comme cela se passe dans la partie nord du continent. Si l'intégration régionale n'est pas encore une réalité, il est clair que seule la mise en commun des moyens de renseignement, de prévention, de lutte sur le terrain répondra au défi que nous lançent les extrémistes et les trafiquants de tous bords qui commencent à s'intéresser dangereusement à nos territoires.

Anticiper l'avenir pour éviter d'en subir les effets inéluctables est sans aucun doute la priorité du temps que nous vivons.

Les Dépêches de Brazzaville

## PROMOTION DE LA PAIX

## Le CRER va appuyer le Conseil national du dialogue dans ses missions

Le Cercle de réflexion énergie républicaine (CRER) a exprimé, le 18 septembre à Brazzaville, au secrétaire permanent du Conseil national du dialogue (CND), Martin Mberi, sa volonté de soutenir son institution, dans le cadre de la promotion du dialogue social au Congo.

Le Cercle de réflexion énergie républicaine est une association apolitique dont la vocation est d'apporter sa contribution au relèvement des défis républicains qui se posent au Congo, en encourageant la culture du dialogue politique et intergénérationnel.

A ce titre, le CRER s'est engagé à nouer une franche collaboration avec le CND afin d'accompagner cette institution publique dans ses nobles missions, visant à contribuer à la quiétude générale et à pérenniser le climat de paix dans le pays. « Le Cercle de réflexion énergie républicaine est convaincu que le Conseil national du dialogue a un rôle important à jouer en synergie avec les autres institutions et forces vives de la République. Il estime que faire la promotion de la culture du dialogue et de tolérance constitue un véritable gage pour la pacification de la vie sociale », a souligné le coordonnateur du CRER, Richard Poungha Ebouangoye.

Il dit s'attacher à la culture du dialogue, parce que celui-ci « contribue à éclairer les zones d'ombres » et permet de « lever le voile, de vaincre les tabous et les préjugés ». C'est, selon



Martin Mberi s'entretenant avec le coordonnateur du CRER

lui, une arme efficace contre la haine. Réagissant à cet effet, le secrétaire permanent du CND a témoigné du soutien annoncé par le CRER, et a promis une première réunion de contact avec les responsables de l'association en vue d'élaborer un plan de travail commun. « Vous ressemblez à une belle femme que vous enviez mais qui est déjà dans vos bras. Je suis donc très heureux et vous demande de vous préparer à être rassemblement d'élites car le travail qui nous attend n'est pas de basse étage », a indiqué Martin Mberi.

Pour promouvoir la culture de paix, le CRER a souligné avoir organisé

plusieurs conférences-débats sur la problématique de dialogue. Les communications exposées ont porté entre autres sur les thèmes : La République et la citoyenneté ; La Congolité ; Le dialogue et la cohésion, le dialogue et cohésion nationale ainsi que la jeunesse et citoyenneté.

En rappel, le CND est un organe consultatif, de concertation, d'apaisement et de recherche du consensus entre les forces vives de la Nation. Il se réunit à la demande du président de la République et a pour mission de débattre et de se prononcer sur les grands problèmes politiques d'intérêt national liés à la promotion de la paix.

Firmin Oyé

## VIE DES PARTIS

## La « Dynamique témoins du changement » installe les fédérations de relais

Dans le cadre de sa préparation à la présidentielle de 2021, le candidat de la « Dynamique témoins du changement », Aurélien Brillant Miamissa, a procédé le 18 septembre à Brazzaville à la mise en place des fédérations de relais au niveau de quelques départements. Question aussi d'asseoir le parti en vue de se conformer à la loi sur les partis politiques qui exige une représentativité nationale.

Ainsi, la fédération de Brazzaville a été confiée à David Loubemba tandis que celle du Pool à Marcel Ngoma Nimba. Clément H. Bikanou s'occupe de la Bouenza alors qu'Ulrich Ino Loub dirige la

fédération de la Lékoumou. Dans le kouilou, Naurodan B. Ntsikatia est placé à la tête de la fédération, Rufin Péa et Albert Lébéla président respectivement celles de la Likouala et de la Cuvette.

Outre ces fédérations de relais, un cabinet du candidat au scrutin présidentiel a également été installé. Il est dirigé par Alain Nkombo.

Ces fédérations, souligne le communiqué final assorti de la rencontre, ont la mission de porter le projet « Témoins du changement » dans leur département respectif et susciter une forte adhésion à ce défi pour une alternance apaisée.

Jean Jacques Koubemba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-  
donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -  
Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elyv Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## FORCE MONTANTE CONGOLAISE

## Le congrès extraordinaire se tiendra en octobre à Brazzaville

Réunis en session extraordinaire le 19 septembre au Palais des congrès, les membres du comité central de la Force montante congolaise (FMC) ont décidé de la tenue, les 9 et 10 octobre, du premier congrès extraordinaire, sous un format réduit en raison du contexte sanitaire national.

L'enjeu de ces assises tant attendues est le renouvellement des instances dirigeantes de l'organisation de jeunesse du Parti congolais du travail (PCT) dont la majorité des animateurs a déjà dépassé l'âge limite fixé à 35 ans. En effet, le congrès se tiendra sur le thème : « Membres et sympathisants de la Force montante congolaise, mobilisons-nous dans l'unité, la cohésion et la discipline pour arrimer notre organisation aux recommandations du 5<sup>e</sup> congrès ordinaire du Parti congolais du travail afin de défendre les intérêts moraux et matériels de la jeunesse congolaise. »

Les participants ont, en outre, adopté avec amendement le règlement intérieur de leur organisation comprenant des innovations majeures. Ils ont aussi approuvé le programme d'activités de la FMC ainsi que le projet d'ordre du jour du prochain congrès.

**Donald Mobobola réhabilité, mais...**

A la proposition de la commission nationale de contrôle et d'évaluation, le comité central a entériné la levée des sanctions



prononcées à l'encontre de certains membres dont Donald Mobobola. En effet, l'ancien secrétaire permanent de la FMC, chargé de l'emploi, des questions économiques et des affaires sociales avait écopé d'une suspension avec déchéance de fonctions.

« Après quatorze mois et cinq jours de suspension avec déchéance de fonctions, la Commission nationale de contrôle et d'évaluation estime que cette durée est proportionnelle aux griefs reprochés à ce camarade. Toutefois, il convient de préciser que la levée des sanctions ne porte que sur la réhabilitation de

l'intéressé au sein du comité central. Elle ne s'étend pas à la reprise de ses fonctions au secrétariat permanent », a précisé le communiqué final.

Le premier secrétaire de la FMC, Juste Bernardin Gavet, a rappelé que cette session est sans doute la dernière de sa mandature. Il sert, a-t-il dit, de passage de témoin entre la FMC organisation affiliée et la FMC union catégorielle. « Certes, la structure a changé mais l'organisation reste la même et notre combat reste le même. Nous devons toujours garder à l'esprit nos engagements vis-à-vis du parti et de son chef, le camarade Denis Sas-

so. Le présidium à la cérémonie de clôture Adiac sou N'Guesso. Le congrès c'est pour bientôt, nous l'avons convoqué pour les 9 et 10 octobre. Toutefois, nous voulons vous inviter à poursuivre le travail afin de préparer nos troupes à la présidentielle de 2021 », a-t-il exhorté.

**Intégrer les jeunes au sein des instances et organes du PCT**

Clôture des travaux au nom du secrétaire général du PCT, le secrétaire permanent chargé de la culture, de la jeunesse, du civisme et des sports du PCT, Marien Mobondzo Endzonga, s'est félicité de la moisson obtenue. « La session extraordinaire

qui s'achève ce jour exige de vous une organisation particulière pour tenir les délais impartis pour l'organisation du premier congrès extraordinaire de la FMC. L'option retenue, sa tenue dans un contexte de Covid-19 dans un format réduit vous oblige à une sensibilisation accrue de l'ensemble des militants et sympathisants pour ne pas laisser place aux mauvaises interprétations qui pourront fragiliser notre organisation », a-t-il précisé.

La FMC est et demeurera, selon lui, toujours une force de propositions et de mobilisation pour le PCT. « Au moment où certains membres de la FMC sont prêts à déposer leur mandat... soyez rassurés de votre intégration au sein des instances et organes du parti. C'est une préoccupation majeure de la direction politique nationale », a rassuré Marien Mobondzo Endzonga, invitant les jeunes à se mobiliser derrière le président du comité central du parti, Denis Sassou N'Guesso, pour des victoires futures.

**Parfait Wilfried Douniama**

## PCT-OUENZÉ

## Daniel Illoye Gouya : « Je n'ai pas été élu pour encourager le désordre »

Le président du comité du Parti congolais du travail (PCT) Ouenzé, Daniel Illoye Gouya, qui a rencontré le 20 septembre les présidents des vingt-six sections les a invités à surpasser leur égo afin de prendre un nouveau départ.

Après son élection et son intronisation à la tête du secrétariat permanent du comité PCT du cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, Daniel Illoye Gouya veut imprimer un nouveau rythme de travail. En effet, s'adressant aux nouveaux présidents des sections, élus récemment à l'issue de la campagne de restructuration des organes de base du parti, le premier responsable du PCT-Ouenzé a réitéré la nécessité de mettre davantage en place une organisation conséquente et de recourir au savoir-faire. C'est ainsi qu'il les a exhortés à transcender leurs différences afin de se mettre résolument au travail pour obtenir des résultats éclatants.

Selon lui, les présidents des sections sont, au regard de leurs attributions, sans nul doute, les pièces maîtresses de la stratégie du parti d'autant plus qu'ils sont les maillons essentiels de la chaîne de mobilisation des militants et sympathisants. « Votre disponibilité et votre rôle dé-



Daniel Illoye Gouya (au centre) lors de la cérémonie Adiac

terminant devraient, dès lors, être de mise afin qu'au sein de notre arrondissement, le secrétariat permanent soit à la hauteur des attentes du parti pour les rendez-vous à venir. Cependant, la disparité de nos relations intrinsèques qui constitue l'expression même de la démocratie au sein du parti ne devrait nullement constituer un frein à notre quête de résultats », a déclaré Daniel Illoye Gouya.

Sonnant la fin de la récréation,

le président du secrétariat permanent du PCT-Ouenzé reste convaincu que les organes de direction des sections sont dotés des ressources humaines de qualité. « Vu les responsabilités qui nous incombent et l'urgence des batailles à venir, l'heure n'est ni aux querelles, ni à la flatterie. (...) Je n'ai pas été élu pour encourager le désordre, surtout pour procéder aux règlements de compte », a-t-il martelé, rappelant que les questions de clans et des

indignés au parti devraient désormais être classées dans les annales de notre histoire.

Daniel Illoye Gouya a également invité les responsables des sections à conjuguer, sans relâche, des efforts en vue de réélire, dès le premier tour, le candidat du PCT à l'élection présidentielle de 2021, Denis Sassou N'Guesso. Se félicitant des contributions des uns et des autres à cette rencontre, il a souligné la nécessité de garder à l'esprit que 2021 c'est déjà demain. «

Nous devons être toujours objectifs et garder à l'esprit que 2021 n'est plus loin. Chacun de nous devrait s'approprier ce combat. Aussi, nous devons sans nul doute savoir que les grandes batailles, les vraies, devraient être livrées pour des causes nobles. Nous voici dorénavant orientés vers nos objectifs. Pour les atteindre, votre contribution est nécessaire », a-t-il poursuivi, insistant sur l'obligation de faire preuve de discipline, d'unité autour du secrétaire général du PCT, Pierre Moussa.

Notons que cette première rencontre a été également l'occasion pour le président du comité PCT-Ouenzé de présenter les membres du secrétariat permanent ainsi que ceux de la commission locale de contrôle et d'évaluation. Les présidents des sections ont sous leur autorité 308 cellules dissimilées à travers les dix quartiers de Ouenzé, pour 9 638 membres, selon le dernier recensement.

**P.W.D.**

## DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

## Le tronçon routier Ketta-Sembé menacé de coupure

Selon des témoignages, la route Ketta-Sembé reliant le Congo au Cameroun s'est fissurée sur près de 150 km à la montagne du village Bessié situé à 13 km de Sembé sur l'axe Ketta, rendant presque impossible la circulation des véhicules.

Considérée comme une infrastructure d'intégration sous-régionale, la route Ketta-Djoum est actuellement menacée de coupure. En effet, les fortes pluies qui s'abattent ces dernières semaines dans le département de la Sangha ont sans nul doute précipité son affaissement. Cette route a fortement contribué à l'amélioration de la circulation des personnes et des biens entre les deux pays, le désenclavement de l'arrière-pays du Nord Congo et du Sud Cameroun. Sa construction a entraîné la réduction des coûts de transport car il était devenu possible de partir de Brazzaville, en voiture, en roulant sur une route bitumée, jusqu'à Yaoundé, au Cameroun.

En cas de coupure, les populations craignent la flambée des prix des produits de première nécessité. Aux dernières nouvelles, les techniciens de l'entreprise chinoise, Sinohydro Tianjin Engineering Corporation Ltd, sont déjà sur place pour évaluer les dégâts. Interdits de passage, les véhicules de fort tonnage seraient stationnés à une barrière érigée au village Demeyong à 5 km de Bessié. Notons que le 1er module du tronçon Ketta-Sembé, long de 166 km, avait été mis en service en 2016.

Parfait Wilfried Douniama



## VIE ASSOCIATIVE

## Les acteurs de la société civile édifiés sur les normes de la démocratie

La Coordination nationale des associations et organisations de la société civile pour la paix (Conap) a organisé, le 21 septembre, un symposium sur le thème « Démocratie et paix en République du Congo » afin de prévenir la communauté nationale contre toutes formes de violences en période électorale.

L'objectif a été de faire en sorte que la notion de paix apparaisse comme l'intuition fondatrice de toute philosophie du mieux vivre ensemble.

Le symposium a permis de sensibiliser et prévenir la communauté nationale contre les violences avant et après les échéances électorales.

Le coordonnateur du Conap, Marlon Alouki Obouembé, a indiqué que la coordination a voulu sensibiliser davantage la population aux violences afin d'éviter d'observer des changements de climat socio-politiques à l'approche des échéances électorales.

« C'est pour cette raison qu'il devient urgent pour les organisations de la société civile spécialisées en matière de paix de créer les conditions allant dans le sens de détendre ce climat. Tel est d'ailleurs le sens de la lourde mission que la coordination s'est assigné à travailler dans la perspective d'éviter la crispation de ce climat dès le début du processus électoral au Congo », a-t-il déclaré.

Le symposium est organisé avec l'appui du conseil consultatif de la société civile dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des Nations unies sur la paix célébrée sur le thème « façonner la paix ensemble ».

Le secrétaire permanent du conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Germain Céphas Ewangui, a annoncé dans son allocution d'ouverture que les organisations de la société civile interpellent les acteurs politiques à préserver et consolider la paix. « Nous devons tout mettre en œuvre pour promouvoir une société tolérante, des citoyens soucieux de négocier entre eux, au moyen de compromis, le règlement de leurs différends légitimes, conjurant par cette approche, tous risques de fracture sociale », a déclaré Germain Céphas Ewangui.

La dix-neuvième journée a été marquée d'une communication sur le thème « La démocratie et la paix ». Les acteurs de la société civile ont, à cette occasion, bénéficié des enseignements sur le lien de complémentarité entre la démocratie et paix et les enjeux identiques et particuliers de ces deux notions.

Lydie Gisèle Oko

## SECTEUR INFORMEL

## Deux cents promoteurs de projets accompagnés

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a remis, le 18 septembre à Brazzaville, à deux cents promoteurs d'unités économiques du secteur informel (cent vingt-cinq à Brazzaville et soixante-quinze à Pointe-Noire), évoluant dans les domaines de la soudure, mécanique, vulcanisation, cordonnerie et vannerie, un don de kit de travail.

D'un coût total de 54 500 millions de FCFA, ce don composé, entre autres, des tôles noires, planes et tubes carrés de 20, pour le soudeur, puis des pneus, chambre à air, des boîtes de colle et de graisse, pour le mécanicien, permettra à ces bénéficiaires dont les activités ont été frappées par les mesures liées à la Covid-19 de relancer progressivement leurs activités.

Pour le représentant résident du Pnud au Congo, Maley Diop, il s'agit « d'opérationnaliser l'accord que nous avons signé avec le ministère des Petites et moyennes entreprises, en juillet dernier, pour l'octroi de micro-subsidies aux acteurs du secteur informel », a-t-il indiqué, encourageant en même temps les usagers à utiliser à bon escient ces intrants.

« Nous reviendrons dans quelques mois pour évaluer avec vous les progrès accomplis et nous espérons avoir d'agréables surprises, afin de vous accompagner davantage », a-t-il prévenu. Intervenant, la ministre de tutelle, Yvonne Adélaïde Mougany, a rassuré de veiller personnellement sur une utilisation rationnelle de ces ressources, afin que cette action assure une sortie de



La ministre des PME et le représentant du Pnud remettant un paquet de lianes à un vannier

crise rapide. « Le gouvernement et ses partenaires sont résolument engagés à accompagner les artisans et les entrepreneurs à reconstituer leurs forces pour répondre avec force leurs activités productives », a-t-elle déclaré.

Rappelons qu'outre ce don offert aux acteurs du secteur informel, le Pnud a, en juin dernier, accompagné le ministère en charge de la Promotion de la femme, dans l'allocation de micro-subsidies aux femmes promotrices d'activités génératrices de revenus affectées par la pandémie.

Cette institution onusienne a appuyé également, conjointement avec le Programme alimentaire mondial, le ministère des Affaires sociales dans une opération d'octroi des kits alimentaires au profit de 200 ménages vulnérables à Brazzaville. Le ministère de la Santé a, quant à lui, reçu de la part de cet organisme 500 pulvérisateurs portables pour contribuer à l'assainissement des lieux publics.

Lopelle Mboussa Gassia

## DETTE INTÉRIEURE

## Le processus d'apurement enclenché

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a lancé le 19 septembre le processus de paiement de la dette intérieure congolaise. La première phase qui va démarrer sous peu est financée à hauteur de trois cents milliards Fcfa, par le « Club de Brazzaville », un groupe de quatre banques de la place.

Dans la recherche des solutions visant à apurer la dette intérieure, le gouvernement avait conclu, en mars dernier, un accord de financement avec le Club de Brazzaville. Il s'agit d'un groupe réunissant la BGFIBank, la Congolaise de banque (LCB), Eco-bank et la Banque sino congolaise pour l'Afrique (BSCA). Cette créance concerne à la fois la dette commerciale et sociale.

La somme sollicitée étant déjà disponible, le gouvernement a lancé officiellement le processus de paiement. Celui-ci commence par la sélection des dossiers et la délivrance des titres de créances, pièces principales qui donneront aux opérateurs économiques l'accès aux banques pour être payés.

« Le Premier ministre nous a instruits de réunir tous les dossiers dans les dix jours qui suivent afin d'amorcer le paiement, car trois cents milliards FCFA sont déjà prêts pour cette opération. Dans un premier temps, il sera question d'apurer la dette commerciale due aux opérateurs économiques en vue de relancer l'économie », a précisé le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé.

En deuxième priorité, a indiqué le ministre, le gouvernement s'attaquera à la dette sociale, celle due aux caisses de sécurité sociale ainsi que d'autres dettes sociales.

Le président du Club de Brazzaville, Paul Obambi, a salué les efforts fournis par le gouvernement pour obtenir cet accord. Il a, par ailleurs, précisé que des mécanismes spécifiques sont pris pour que cet argent ne s'évade pas, qu'il soit entièrement investi sur place afin de relancer l'économie nationale asphyxiée par la crise économique et sanitaire.

Firmin Oyé

## AFFAIRES SOCIALES

## Pas de favoritisme sur les allocations destinées aux ménages vulnérables

Lors du lancement des opérations de certification des ménages devant bénéficier des allocations d'urgence dans le département de la Cuvette, le 21 septembre, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a appelé les acteurs impliqués de faire le travail en toute équité de sorte à ne pas être pris au piège de l'injustice sociale.

« N'acceptez aucune interférence. Soyez objectifs et résistez à toutes les pressions d'où qu'elles viennent afin que seules les familles vulnérables et pauvres qui sont répertoriées en fonction des critères bien définis perçoivent ce qui leur est destiné », a instruit la ministre Antoinette Dinga-Dzondo, s'adressant aux élus locaux, aux représentants de la société civile et à ceux des confessions religieuses, membres du Comité de certification dans les communes d'Oyo et d'Owando.

A Oyo, le nombre total des ménages est de 7261, selon le tableau dressé par la directrice de la solidarité, Anasthasie Osanga Tsama. L'enquête d'avant certification a porté sur 5668 ménages. Les dossiers reçus et traités sont chiffrés à 5530. Ces ménages sont par ailleurs classés par catégories. 1760 sont en



La ministre en charge des Affaires sociales lançant les opérations de certification dans la Cuvette/Adiac

détresse sociale, 582 déclarés vulnérables et pauvres, 2663 en contentieux, 353 ne sont pas éligibles, 112 ont été en-

registrés plus d'une fois. L'on note soixante ménages inscrits ayant déjà bénéficié de l'allocation. « A l'issue du travail abattu, entre autres, par les chefs de bloc et de quartiers dans l'enregistrement et la sélection des familles pauvres et vulnérables, il est question à présent d'amorcer la certification en évitant l'injustice sociale », a déclaré le maire d'Oyo, Gaston Yoka.

Non loin de là, à Owando, chef-lieu du département de la

Cuvette, le message de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire n'a pas changé : la justice sociale a été le maître-mot. Ici, les dossiers de 3812 ménages ont été reçus et traités. Selon les groupes de vulnérabilité, il y a eu 2611 ménages en détresse sociale, 351 vulnérables et pauvres, 790 dossiers en contentieux, 31 ménages non éligibles et 29 d'entre eux sont inscrits plus d'une fois. En rappel, dans le cadre de la

riposte à la Covid-19, le gouvernement s'était engagé à accorder une allocation d'urgence de 50 000 FCFA à 200 000 ménages vulnérables et pauvres. Pour passer à l'acte, une stratégie visant le ciblage et l'organisation des enquêtes sociales rapides pour l'évaluation de l'éligibilité desdits ménages a été mise en place. Ainsi, les listes des ménages issues des opérations d'inscription et des enquêtes sociales sont produites en vue de procéder à la validation des bénéficiaires au nom de l'équité sociale. C'est pourquoi par l'arrêté interministériel n°6145/MASAH-MID-MFB du 8 juin 2020, le gouvernement a institué un comité pluri-acteurs chargé de la certification des données issues de l'identification et de l'enregistrement des ménages vulnérables par les autorités locales.

Après Brazzaville, Kintélé et Kinkala dans le département du Pool, Sibiti dans la Lékoumou, le tour revient aux différentes localités du département de la Cuvette de commencer les opérations de certification qui déboucheront au paiement des allocations d'urgence aux ménages vulnérables et pauvres.

**Rominique Makaya**

## MALI

## Le colonel-major à la retraite Ba N'Daw nommé président de la transition

Le militaire à la retraite Ba N'Daw a été désigné, le 21 septembre, par un comité mis en place par la junte au pouvoir pour diriger la transition au Mali, a annoncé le chef de la junte, Assimi Goïta, qui devient vice-président.

Le colonel major Bah N'Daw est né en 1950. Il a derrière lui une longue carrière au sein de l'armée de l'air. Après avoir pris sa retraite, il avait occupé en mai 2014 le poste de ministre de la Défense en remplacement de Soumeylou Moubèye Maïga. Autrefois, il fut l'aide de camp de Moussa Traoré. C'est un homme considéré comme relativement proche du M5, le mouvement qui avait lancé la contestation contre l'ancien président IBK, et réputé pour sa rigueur.

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) a exercé une forte pression sur la junte pour qu'elle nomme un civil au poste de président et cette hypothèse d'un ancien militaire aujourd'hui est considérée comme acceptable, en tout cas pour cette institution qui ne devrait pas tarder à réagir. Elle avait donné jusqu'au 22 septembre aux militaires pour désigner un président et un Premier ministre civil de transition, sous peine de durcir l'embargo en vigueur depuis le coup d'État.

En effet, le collège institué par la junte militaire et qui a désigné l'ex-ministre de la Défense Bah N'Daw s'est réuni au moment où la junte est sous la pression de la CEDEAO.

Le nouveau président est censé officier comme chef de l'État pendant plusieurs mois avant un retour des civils au pouvoir.

Pendant ce temps, le médiateur de la CEDEAO, l'ancien président nigérian, Goodluck Jonathan, est attendu dans la capitale malienne ce 23 septembre, afin d'évaluer le processus de transition du pouvoir.

Sur place, au Mali, on signale aussi la visite de travail du ministre algérien des Affaires étrangères, Sabri Boukadoûm, la seconde depuis la prise du pouvoir par la junte militaire, le 18 août dernier. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de paix de 2015.

En attendant, ce lundi soir, Assimi Goïta, le chef de la junte, et désormais vice-président de la transition fera un discours à la veille du 60ème anniversaire de l'indépendance du Mali.

**Yvette Reine Nzaba**

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle MBON EBARA DEGANKOUEL Victoire Monfils. Je désire être appelé désormais MBON DEGANKOUEL MONFILS. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

## FORMATION

## Penser le monde des relations internationales dans sa globalité

Dans un monde en profonde mutation, la pratique diplomatique dans toutes ses composantes nécessite plus que jamais des compétences multiformes dont beaucoup sont étroitement liées aux relations et à l'observation du monde dans sa globalité.

Un principe d'interaction défendu avec conviction par Florence Gabay, directrice du Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS), un institut créé en 1986 qui dispense aux diplomates, cadres politiques, officiers supérieurs et fonctionnaires, des formations de second et troisième cycle en matière de relations internationales. « La pratique diplomatique évolue très vite avec les initiatives prises par les acteurs de la société civile, mais également avec l'engagement des dirigeants d'entreprises aux côtés des diplomates officiellement accrédités, estime-t-elle. C'est pourquoi, il faut développer une connaissance experte de l'action diplomatique, appuyer celle-ci sur un savoir pluridimensionnel certes, mais suffisamment développé de l'évolution du monde politique. »

Au CEDS, les programmes continus ou de perfectionnement portent sur les relations internationales, la diplomatie des affaires... avec des spécialisations de Master in public administration en diplomatie, stratégie, résolution de conflits. Le spectre est large. Il s'agit de balayer toutes les problématiques actuelles du devoir de mémoire aux grands changements sociétaux liées aux évolutions économiques. « Nous veillons à garder un œil actuel sur le monde, explique-t-elle, dans ce sens, nous invitons des personnalités du monde politique, diplomatique économique et médiatique, à animer des conférences devant les auditeurs du Centre d'études diplomatiques. » Une initiative qui s'inscrit dans la continuité de son engagement auprès de l'Institut Robert Schuman pour l'Europe dont elle est

la vice-présidente. Dans ses différents programmes, le centre met ainsi en avant une approche pluridisciplinaire dans laquelle les relations diplomatiques sont appréhendées à travers des études de terrain et une connaissance de la diversité des cultures. Pour cela, un observatoire stratégie et prospective a été créé avec des pôles repartis par thèmes et aires géographiques pour « étudier les questions actuelles et de projeter une représentation élaborée de l'avenir proche. », précise sa directrice.

Centre de formation, le CEDS a aussi un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies depuis 2005 et a conclu en 2017 un partenariat avec l'Unesco « pour développer les études de paix et la culture de la paix. », souligne Florence Gabay.

Florence Gabay est chef de cabinet à l'Assemblée nationale et chef de délégation permanente au sein du comité diplomatique international du Coscoc des Nations unies. Ce dernier participe à la conférence des chefs de délégations et a un pouvoir important : il peut demander des rendez-vous avec les services de l'ONU, y compris avec les Etats, suspendre des amendements et les fusionner.

**Julia Ndeko**

Le Centre d'études diplomatiques et stratégiques dispense des formations en second et troisième cycle dont un PhD en relations internationales, un DBA en stratégie, un DBA en Diplomatie des affaires. Il propose également cinq spécialisations de « Master in Public Administration » en diplomatie, stratégie et résolution de conflits. Ces programmes de perfectionnement s'adressent aux diplomates, cadres politiques, fonctionnaires et officiers supérieurs avec des programmes de second et troisième cycle en diplomatie, en stratégie et en relations internationales ainsi que des formations ponctuelles autour de thématiques actuelles telles que la résolution de conflits, la géostratégie de l'énergie et les relations civilo-militaires.

N° 637 Rue 3.069, Quartier du Lac  
P.O. Box 14935  
Yaounde, Cameroon  
Tel 1: (+237) 222 504 330  
Tel 2: (+237) 222 504 315  
Email: eca-sro-ca@un.org  
web: www.uneca.org



## APPEL À PROPOSITIONS

Pour la création d'un label « Made in Central Africa »

### I. RÉSUMÉ

Le présent document est un appel à propositions ouvert par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) en étroite collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique et monétaire pour l'Afrique centrale (CEMAC) en vue de l'institution d'un label « Made in Central Africa ».

### II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'initiation d'un label Made in Central Africa se fonde sur le principe qu'un tel label, présenté comme marqueur de l'origine de produits de qualité provenant de la sous-région, stimulerait une saine concurrence dans la production industrielle et des services pour le commerce de qualité au niveau sous-régional puis intra-africain, dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Ceci est dans l'esprit du Consensus de Douala sur la diversification économique en Afrique centrale du septembre 2017. Exemples : le label Proudly South African initié en 2001 et l'initiative Made in Rwanda lancée en 2015.

Pour porter le label Made in Central Africa conformément aux règles d'origine établies par la CEEAC et la CEMAC, un produit doit :

1. Être entièrement originaire de la sous-région (ceci concerne les produits à l'état brut issus de la flore et de la faune de la sous-région ainsi que de l'artisanat)
2. Être fabriqué en incorporant au minimum 40% des matières premières provenant des États membres de la région
3. Être fabriqué avec des matières premières et consommables d'origine étrangère en totalité ou en partie mais avec au moins 30 pour cent de valeur ajoutée sur place avant imposition

Une fois qu'une entreprise s'est assurée que son produit répond à l'un de ces critères, elle sollicite

1. L'acceptation du produit dans le régime tarifaire préférentiel via le Comité national d'accréditation tarifaire préférentiel de chaque pays ; et
2. L'attribution d'un certificat d'origine

Un label unique Made in Central Africa, pourra donc servir de matérialisation optionnelle de l'origine et fière appartenance de tels produits à la sous-région.

### III. OBJECTIFS DE LA CRÉATION D'UN LABEL MADE IN

### CENTRAL AFRICA

1. Identifier fièrement les produits de qualité en provenance d'Afrique centrale et laisser une empreinte / marque populaire dans l'esprit des consommateurs
2. Inciter les entrepreneurs et les industriels à faire d'avantage d'efforts en matière de valeur ajoutée et d'assurance qualité
3. Rassurer les consommateurs et notamment ceux de la sous-région, sur l'originalité des produits qu'ils consomment et les inciter à « acheter sous-régional »
4. Démontrer la détermination de l'Afrique centrale à poursuivre la diversification verticale et horizontale induite par le commerce
5. Renforcer à terme le commerce intra-sous-régional et intra-africain

### IV. PORTÉE DE LA PROPOSITION

Le soumissionnaire doit fournir une proposition détaillée comprenant : les éléments physiques et virtuels du label ; les suggestions sur la meilleure façon de l'élaborer et de l'acquérir ; les détails sur la manière d'acquérir son brevet au nom de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique et monétaire pour l'Afrique centrale (CEMAC) ; d'autres dispositions institutionnelles sur le label ; un guide de marque pour le label, les services internet relatifs au label ; les modalités d'utilisation du label par les entreprises ; d'autres idées créatives et de gestion de projet pour le label ; la durée des services d'encadrement du soumissionnaire pour l'utilisation du label (jusqu'à 05 ans) ; le coût des services pour la réalisation du projet

### V. PROFIL DU SOUMISSIONNAIRE

Le prestataire de services doit être un cabinet-conseil, une entreprise ou tout organisme similaire ayant au moins 07 ans de pratique en communication marketing et/ou domaines connexes.

### VI. DÉLAIS

La proposition doit indiquer un délai de livraison qui ne doit pas dépasser quatre (04) mois.

### I. LANGUE DE SOUMISSION, DATE LIMITE, ADRESSE

La proposition doit être soumise en anglais ou en français au plus tard le 12 octobre 2020 à 15:00 heures (heure de Yaoundé) à l'adresse suivante : [srocaprocedure@uneca.org](mailto:srocaprocedure@uneca.org).

## OMS/COVID-19

## Hans Kluge : « Le vaccin ne signera pas la fin de l'épidémie »

Le directeur de l'OMS pour l'Europe appelle à « apprendre à vivre avec cette pandémie » dans un entretien à Bruxelles. Il alerte sur la deuxième vague à venir en octobre et novembre. L'UE réfléchit sur une stratégie quinquennale. Mais le doute persiste quant à la fin de l'épidémie.

Les Russes ambitionnent de faire tester leur vaccin dès novembre à 40 000 cobayes. Partout à travers le monde, c'est la course au vaccin contre le coronavirus. Mais le directeur de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Europe, Hans Kluge met en garde. Pour lui, la découverte d'un vaccin ne rime pas avec la fin de l'épidémie. « Ce n'est pas le vaccin [qui signera la fin de la pandémie, NDLR]. J'entends tout le temps : Le vaccin va être la fin de l'épidémie. Nous ne savons même pas si le vaccin va être efficace pour toutes les portions de la population. Cela va devenir plus dur. En octobre, en novembre, on va voir une mortalité plus élevée ».

Le vaccin n'est donc pas donc pas la solution miracle. Il faut apprendre à vivre collectivement avec cette pandémie. A l'attendre, il s'agit davantage d'une phase de stabilisation. Le nombre de cas en Europe remonte depuis plusieurs semaines, notamment en Espagne et en France. Le 18 septembre plus de 58 000 nouveaux cas ont été rapportés pour cette seule journée dans les 55 pays de l'OMS Europe, plus que les pics observés en avril, selon les

données publiques de l'organisation.

Début septembre, l'OMS avait indiqué ne pas s'attendre à des campagnes de vaccination généralisée avant mi-2021. « Comme vous le savez, un nombre considérable de candidats sont maintenant entrés dans la phase 3 des essais. « Nous en connaissons au moins six à neuf qui ont déjà parcouru un long che-

**Hans Kluge : « La politique s'impose aux scientifiques »**

Hans Kluge a également répondu aux critiques essuyées par l'OMS. L'organisation a notamment été accusée de ne pas avoir alerté assez tôt sur la pandémie et d'être trop alignée sur les positions chinoises. Après avoir rappelé que l'analyse de l'OMS devait être fondée sur les données épidémiologiques de santé

de prendre des décisions politiques très importantes sur la base de preuves incomplètes, et c'est quelque chose de nouveau ».

**Faible espoir et craintes perceptibles**

L'espoir d'un vaccin à même de stopper la pandémie devient fragile, même irréaliste. La rapidité inhabituelle du développement

ler l'épidémie. Or, pour l'arrêter net, deux critères comptent, étroitement liés : l'efficacité du sérum et la couverture vaccinale, c'est-à-dire le nombre de personnes qui reçoivent l'injection.

**Le lobby pharmaceutique se dédouane de toutes responsabilités**

Les producteurs de vaccins contre la Covid-19 ont signé des clauses avec les pouvoirs publics pour que les États prennent en charge les indemnités en cas de survenue d'effets indésirables. Et ce, au prétexte de la pression politique qu'ils subissent pour produire en un temps record. En effet, les producteurs de vaccins contre la Covid-19 craignent des effets secondaires liés à la rapidité de leur développement. À tel point qu'ils ne veulent pas assumer les éventuelles indemnités financières des victimes potentielles. Le lobby pharmaceutique à l'échelle de l'Europe, à savoir la division Vaccines Europe de la Fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques (EFPIA), l'a affirmé dès le mois de mai 2020.

Noël Ndong

**« Ce n'est pas le vaccin [qui signera la fin de la pandémie, NDLR]. J'entends tout le temps : Le vaccin va être la fin de l'épidémie. Nous ne savons même pas si le vaccin va être efficace pour toutes les portions de la population. Cela va devenir plus dur. En octobre, en novembre, on va voir une mortalité plus élevée ».**

min en termes de recherche, a déclaré une porte-parole de l'OMS, Margaret Harris. *Mais en termes de calendrier réaliste, nous ne nous attendons vraiment pas à voir une vaccination généralisée avant le milieu de l'année prochaine.*

Les États-membres de l'UE se sont accordés sur une stratégie quinquennale, alors que l'Europe frise aujourd'hui les 5 millions de cas recensés depuis l'apparition de Covid-19.

publique, Hans Kluge a déploré que : dans un certain nombre de pays, la politique s'impose aux scientifiques », sans citer de pays. Il a ensuite défendu l'institution, confrontée selon lui à une crise sanitaire inédite.

« L'OMS a été critiquée, mais communiquer sur quelque chose que vous ne connaissez pas parfaitement, c'est très difficile [...] La science, par nature, est lente, itérative, répétitive, [...] nous sommes obligés, et [l'OMS et les gouvernements],

des futurs sérums suscite également des craintes tant au sein des experts que des laboratoires pharmaceutiques, quant aux effets indésirables potentiels du vaccin. Les responsables des questions éthiques et déontologiques appellent à une transparence sur les essais cliniques et une évaluation plus achevée. Pourtant le vaccin semblait représenter le seul espoir d'atteindre l'immunité collective capable de casser la chaîne des contaminations et donc de jugu-

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

## Le nouveau coronavirus au cœur des débats

La 75<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies s'ouvre le 22 septembre par un débat général placé cette année sous le thème : « L'avenir que nous souhaitons, l'ONU dont nous avons besoin : réaffirmer notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme, combattre la Covid-19 par une action multilatérale efficace.

Tenu au début de chaque nouvelle session de l'Assemblée générale, le débat général virtuel offre aux dirigeants du monde l'occasion de faire une déclaration sur les problèmes mondiaux. Toutefois, son format a été adapté cette année, en raison de la pandémie du coronavirus.

En effet, les dirigeants ont été invités à envoyer des vidéos préenregistrées de leurs discours, qui seront diffusés en direct. Les vidéos devraient être présentées par un représentant de chaque pays membre basé à New York, qui sera physiquement présent dans la salle. Tout dirigeant mondial a cependant le droit de se présenter en personne pour prononcer son discours. Les séances de ce débat général se tiendront du 22 au 29 septembre.

Nul doute que la pandémie

de Covid-19 sera au cœur des déclarations des chefs d'Etat et de gouvernement invités à participer au débat général. Dans son discours le 15 septembre, le secrétaire général de l'ONU a mis en évidence comme objectifs cette année le combat global contre cette pandémie.

Plus de huit mois après la découverte du nouveau coronavirus, le constat d'António Guterres sur la situation de cette maladie est amer. « L'épidémie est incontrôlable », a-t-il déclaré lors de sa première conférence de presse donnée dans le cadre de la 75<sup>ème</sup> session de l'Assem-

blée générale. « Face à une crise sans précédent avec la barre d'un million de morts qui sera franchie dans les prochains jours, la session de l'Assemblée générale de cette année ne ressemblera donc à aucune autre », a reconnu le patron de l'ONU.

Le secrétaire général espère

voir ainsi « un très fort engagement » dans la lutte contre la pandémie de coronavirus, sur des mesures contre le réchauffement climatique et de reconstruction économique de manière durable et équitable.

Signalons que l'Assemblée générale des Nations unies a entamé les travaux de sa 75<sup>ème</sup> session annuelle la semaine dernière. Son nouveau président, le diplomate turc Volkan Bozkir, a souligné à cette occasion l'importance de la tenue d'une session extraordinaire sur la Covid-19, la première du genre.

« Au cours de cette 75<sup>ème</sup> session, nous organiserons deux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale, l'une sur la Covid-19, et la seconde contre la corruption », a-t-il déclaré.

Yvette Reine Nzaba



## DIPLOMATIE

## Komidor Njimoluh fait ses adieux à ses « frères et sœurs » du Congo

Arrivé en fin de mandat après douze ans de service, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun, qui s'apprête à quitter définitivement le Congo pour un nouveau poste en Algérie, a publié le 19 septembre un message destiné exclusivement au peuple congolais.

Dans son message intitulé, « Pour mes frères et sœurs du Congo », le Camerounais qui a su conjuguer l'habileté d'un diplomate et la franchise d'un écrivain, dit son attachement au Congo, un pays qui, d'après lui, l'a adopté. « Au moment de quitter définitivement le Congo pour mon nouveau poste en Algérie, je sens qu'une partie de moi va rester dans ce pays qui m'a adopté et dont j'ai fait ma seconde patrie après le Cameroun ».

Frappé par ce souci de vivre ensemble qui habite les uns et les autres au Congo, le diplomate se rappelle des périodes d'abondance et de sécheresse qui resteront à jamais graver dans sa mémoire.

« Mes frères et sœurs congolais, j'ai vécu avec vous tous les moments d'une vie humaine des pays d'Afrique. Nous avons ensemble vécu les temps des pluies et les temps de sécheresse, les périodes d'abondance et la réduction des prix des barils de pétrole. Nous avons traversé les douloureuses périodes de gestation et d'adoption de la démocratie, nous avons ensemble souffert des aléas des essais



Komidor Njimoluh

et des erreurs du vivre-ensemble. »

« Oui, mes frères et sœurs des rives du Congo, des chutes enchantées du Djoué, je pars, mais je demeurerai avec vous, vous qui réussissez déjà à séculariser le vivre-ensemble et à dompter les caprices des bourrasques du nord comme des baobabs des forêts qui ont redécouvert les vertus des palabres et du consensus. »

Ensuite, l'ambassadeur Ko-

midor Njimoluh évoque de nombreux souvenirs de plus d'une décennie passée au Congo, un pays d'Afrique centrale qui jouxte, évidemment le Cameroun, son pays d'origine. Il gardera aussi très vivace, le souvenir du roi Makoko et de De Brazza, de la reine Ngali-fourou, souveraine des Tékés, sans oublier le Kiébé-kiébé, des mots qui renvoient inexorablement aux spectacles de danse assez intrigants présen-

tant une marionnette géante tournant frénétiquement autour d'elle-même, piétinant la terre au rythme des chants et de cris.

« Mes frères et sœurs congolais, il y a en moi de la place pour vous et l'espace vaste de ma mémoire pour me souvenir des beaux instants passés ensemble. Je n'oublierai point les fructueux moments d'échanges et de communication dans le tourbillonnement

du Kiébé-Kiébé. Nous partageons toujours les souvenirs de Makoko et de De Brazza, ce frère venu d'ailleurs, ou de la reine Zanaga ou des sortilèges du Mayombe. Nous nous sommes souvent souvenus des fastes du royaume Congo, de nos frères jadis partis près de Pointe-Noire pour bâtir les Amériques. Nous avons rêvé ensemble de recouvrer nos Afriques d'antan, et nous sommes voulus panafricains pour vouloir ne plus être des esclaves, ni des suppôts de toutes les colonisations. Nous espérons ensemble pouvoir lever la tête pour cesser d'être d'éternels dominés dans ce monde globalisé plus que jamais concurrentiel. Puissent nos solidarités se conjuguer en force d'unification africaine pour que demain l'Afrique prospère et libre, ensemence de bonheur son peuple. »

#### « A Bientôt, puisque demain l'Afrique »

Dans les prochains jours, l'ambassadeur du Cameroun, Komidor Njimoluh, sera reçu par les autorités du pays pour officialiser son départ.

**Yvette Reine Nzaba**

## BASSIN DU CONGO

## Vers une interdiction des exportations de grumes

L'interdiction d'exporter le bois sous forme de grumes par tous les pays du Bassin du Congo va entrer en vigueur dès janvier 2022.

La décision a été validée, le 18 septembre au cours d'une réunion des ministres en charge des Forêts, de l'industrie et de l'Environnement d'Afrique centrale par visioconférence, présidée par le Camerounais Jules Doret Ndongo.

10 ans après le Gabon, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) se prépare à interdire les exportations des grumes et à lancer des zones économiques spécialisées dans la transformation du bois, à l'image de la zone de Nkok, près de Libreville.

Pour l'accompagnement de cette mesure, il a été décidé de créer des Zones économiques spéciales pour installer les industries de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation du bois.

Par ailleurs, ces ministres

ont validé la décision portant création du Comité régional d'industrialisation durable de la filière bois dans le bassin du Congo, ainsi que le rè-

glement portant développement des plantations forestières.

Aussi, le conseil des ministres a entériné la décision

portant règlement désignant l'Ecole supérieure internationale de l'agriculture et des métiers du bois, comme institution universitaire sous-ré-

gionale dédiée à la formation professionnelle aux métiers du bois.

A l'issue de la visioconférence, les ministres sectoriels ont recommandé l'adoption de ces décisions auprès du conseil des ministres de l'Union économique d'Afrique centrale, afin d'en faire des actes communautaires.

A terme, la sous-région parviendrait à une fiscalité forestière harmonisée. A cet effet, les ministres ont recommandé à la Commission de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) d'élaborer des directives en matière de fiscalité forestière que les pays devront incorporer dans leur législation nationale.

**Josiane Mambou Loukoulou**



## INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

## Septembre-octobre, une réinvention

Le conseiller de coopération et d'action culturelle et directeur des Instituts français du Congo (IFC), Michel Pré, ainsi que la directrice déléguée de cet institut au niveau de Brazzaville, Marie Audigier, ont animé une conférence de presse, au cours de laquelle ils ont présenté la programmation d'activités des mois de septembre et octobre 2020.

Après plusieurs mois de fonctionnement en mode réduit ou mieux interne suite à la pandémie de Covid-19, l'IFC reprend ses activités en public, certes en nombre limité. Il se réinvente pour devenir un IFC 2.0 : un centre de création, de formation, et de production de programmes audiovisuels qui seront diffusés sur les télévisions et les radios nationales congolaises. Ce qui permettra aux artistes d'avoir une audience beaucoup plus large sur toute l'étendue du territoire.

« Nous avons effectivement suspendu l'accueil du public depuis le mois de mars, mais on n'avait pas arrêté nos activités. Nous avons une activité en ligne et on avait continué à accueillir les étudiants qui postulaient pour les études en France via notre WhatsApp et autres. Après nous nous sommes aperçus qu'on allait s'installer dans une période de non durée où il serait difficile d'accueillir le public. Nous nous sommes mis dans la position où on allait continuer à soutenir la création artistique au Congo avec une capacité d'accueil limitée des personnes en respectant les dispositions sanitaires. », a expliqué Michel Pré

« C'est notre nouvelle façon de travailler, a-t-il ajouté. Plutôt que d'accueillir du public qui vient



Michel Pré et Marie Audigier lors de la conférence de presse (crédit photo/Adiac)

voir en masse des événements, nous allons créer des événements, les filmer, les mettre à disposition des réseaux qui vont les diffuser... Pour accueillir de nouveau le public dans les salles, il faut que la situation sanitaire s'améliore. Mais pour l'instant nous organiserons des spectacles avec un public très réduit. Comme on est à cinquante personnes, nous avons pensé monter une liste d'inscription d'une trentaine de personnes pour bien les séparer et garder la distanciation nécessaire. »

Après ces événements les conférences seront enregistrées et diffusées sur les radios et télévisions nationales et aussi mises en ligne

sur la page Facebook de l'Institut. Concernant le programme des mois de septembre et octobre 2020, la directrice déléguée de l'IFC Brazzaville, Marie Audigier, a indiqué que la médiathèque pourra de nouveau accueillir les lecteurs, sur rendez-vous, tout comme Campus France. Les cours de français et de lingala reprendront ainsi que les certifications de langue française.

Au mois de septembre et octobre, deux expositions seront organisées. « Utopicus » du jeune plasticien Jordy Kissy Moussa à l'IFC. « Les 140 ans de Brazzaville », restitution d'un atelier photo animé par Baudouin Mouanda, le photographe congolais le plus connu et primé, à

l'hôtel de ville de Brazzaville.

Courant septembre-octobre, huit programmes audiovisuels auront lieu. Il s'agit de : deux hommages à deux légendes de la musique congolaise, le patriarche Edo Ganga et Franklin Boukaka. Deux tables rondes porteront sur : les Alumni (étudiants congolais ayant étudié en France) et les maires d'arrondissement de Brazzaville racontant l'histoire de la ville pour ses 140 ans. Trois documentaires sur : les Alumni, Jordy Kissy Moussa, et un artiste emblématique de la génération consciente, Keys Kolos. Le journal télévisé de l'IFC, journal d'actualités culturelles réalisé pendant une formation de trois semaines accueillant des présen-

tateurs et des journalistes, animée par Flore Onissah, directrice de la rédaction de Brazza Mag.

Toujours courant septembre-octobre, deux événements en ligne seront organisés : la 13<sup>e</sup> édition du festival d'humour tuSeo et la quatrième édition du forum Etudes en France. Il y aura également trois événements en ligne avec un public limité à l'IFC. Il s'agira notamment : d'une conférence de la Fondation de la Mémoire de l'esclavage, et d'une rencontre littéraire et un débat d'idées.

Trois résidences de création sont aussi prévues courant la période septembre-octobre, à savoir : le tournage d'un film réalisé par Grâce Tengo, premier prix scénario des Kamba's, et les répétitions de deux spectacles : soirée à la Basilique Sainte-Anne, marionnettes géantes pour « Le Carnaval vert ». Enfin, deux formations sont prévues : à la direction de chant choral et éducation musicale ; aux métiers de la musique urbaine, avec pour sélectionner les lauréats, les tremplins Mboté hip hop à destination de jeunes rappeurs, DJ, danseurs, slameurs et managers. Près de cent jeunes recevront une formation ! Des créations vont éclore, les événements existeront sur les radios et télévisions, ou en ligne.

**Bruno Okokana**

## PROGRAMME DES OBSÈQUES

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mr et Mme Paulin Richard Ovoundard informent les parents amis et connaissances, les fidèles du Ministère Chrétien du Combat Spirituel, les anciens élèves du Complexe Anne Marie Javouhey de Brazzaville et ceux du complexe Scolaire les Amis de Julien que, le programme des obsèques de leur fils, petit fils, neveu et cousin, Paulin Richard Ovoundard, étudiant à l'école supérieure des sciences Economiques et de Management (ESSEM) de Casablanca (Maroc), décédé le 31 juillet 2020 à Casablanca se déroulera comme suit :

**Lundi 21 septembre 2020** : reprise de la veillée funèbre au domicile familial, sis derrière le marché Massengo, avenue du marché, non loin de l'église catholique Saint Grégoire.

**Judi 24 septembre 2020**

17h 10 : arrivée de la dépouille mortuaire par le vol régulier d'Air France.

Vendredi 25 septembre 2020

8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville.

9h00 : recueillement au domicile familial.

13h00 : office religieux.

14h00 : départ pour le cimetière du Centre-ville.

17h00 : retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie.



## NÉCROLOGIE

Le chef d'état-major de la Marine nationale a le regret d'informer les marins, amis et connaissances du décès du Me principal à la retraite Jean-Pierre Ngassaki, président du bureau exécutif national de la Fédération des anciens



marines et marins du Congo, le mardi 15 septembre 2020 à l'hôpital de référence de Talangai.

La veillée mortuaire se tient au n°83, rue Equateur à Talangai.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Le chef d'état-major et le personnel de la Marine nationale présentent ses sincères condoléances à la famille éprouvée.

Que le Seigneur l'accueille dans sa miséricorde.

## IN MEMORIAM

22 septembre 2019 - 22 septembre 2020

Voici un an, jour pour jour, que tu nous as quittés, mon fils Dieu a donné ; Dieu a repris.

Créteil Dandruche Boula Bomakani ; tels sont tes noms et prénoms par lesquels nous, moi, ton père ainsi que ta maman, tes frères, tes soeurs et parents t'appelions.

Aujourd'hui que tu es aux côtés de Dieu, nous prions tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pensée pieuse à ton illustre personne.

Que le Seigneur dans sa miséricorde t'accorde le repos éternel et nous console à jamais.

Clément Alexandre Boula



Jean-Pierre Dianzolo, Béatrice Dianzolo, Brice Zoba et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, oncle et petit-frère Thimotée Magloire Dianzolo, survenu le 16 septembre 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située à Moukondo, quartier Andrade.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Luxembourg,****4<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sans Godmer Mabouba, suspendu après son carton rouge de la 3<sup>e</sup> journée, l'Etzella Ettelbrück chute lourdement à Differdange (0-3).

Défaite sur le même score pour le Racing de Yann Mabella, titulaire face au Victoria Rosport (0-3).

**Pays-Bas, 4<sup>e</sup> journée,****2<sup>e</sup> division**

Sans David Sambissa, blessé, Cambuur fait match nul à Top Oss (2-2). Cambuur est 4<sup>e</sup> avec 8 points.

**Russie, 10<sup>e</sup> journée,****2<sup>e</sup> division**

Le Veles Moscou et Evring Botaka Yobama s'inclinent sur le terrain de la réserve du Spartak Moscou (1-2). Le Veles est 7<sup>e</sup> avec 18 points.

**Serbie, 8<sup>e</sup> journée,****1<sup>re</sup> division**

Le Metalac GM est tenu en échec par le Mladost Lucani (1-1). Avec Prestige Mbougou titulaire.

**Slovaquie, 7<sup>e</sup> journée,****1<sup>re</sup> division**

Et de sept pour le DAC Dunajska Streda, victorieux sur le terrain de Senica (4-2). Sans Yhoan Andzouana, absent de la feuille de match.

**Belgique, 4<sup>e</sup> journée,****2<sup>e</sup> division**

Scott Bitsindou, titulaire, et Lierse battent la réserve du FC Bruges (2-1). Lierse est deuxième du classement avec 7 points.

**Bulgarie, 6<sup>e</sup> journée,****1<sup>re</sup> division**

Pas de vainqueur entre le CSKA Sofia et Ludogorets (2-2). Titulaire à son poste de latéral gauche, Bradley Mazikou est éliminé par Yankov sur l'ouverture du score de Ludogorets (11e). Un de ses

centres débouche sur le corner de l'égalisation du CSKA (71e), puis il combine avec Garey, dont la frappe repoussée profite à Sankharé (75e). Mavis Tchibota était absent.

Samedi, Beroe a corrigé le Chernomorets 4-0. Titulaire, Gaius Makouta a été remplacé à la 81e.

Beroe est premier avec 14 points, suivi de Ludogorets, 13 points, et du CSKA, 12 points.

**Croatie, 5<sup>e</sup> journée,****1<sup>re</sup> division**

Osijek prend les 3 points sur le terrain de Varazdin (1-0). De retour dans le groupe, Mervil Ndockyt est entré à la 67<sup>e</sup>, alors que le score était acquis. Osijek remonte à la 4<sup>e</sup> place avec 7 points.

**Ecosse, 8<sup>e</sup> journée,****1<sup>re</sup> division**

Clevid Dikamona est resté sur le banc lors de la victoire de Kilmarnock face à Hamilton Academy (2-1). « Killie » est 7<sup>e</sup> avec 8 points.

**Espagne, 2<sup>e</sup> journée,****2<sup>e</sup> division**

Jordi Mboula est entré à la 80<sup>e</sup> lors du match nul de Majorque chez l'Espanyol Barcelone (0-0).

**France, 4<sup>e</sup> journée,****1<sup>re</sup> division**

Warren Tchimbembé est entré à la 81e lors de la victoire de Metz sur Reims (2-1).

**Angleterre, 2<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Sans Han Noah Massengo, Bristol City l'emporte à Stoke City (2-0). Leur deuxième succès en autant de match.

A l'inverse, Nottingham Forest concède un deuxième revers de rang, face à Cardiff (0-2). Titulaire, Brice Samba a encaissé un doublé de Moore aux 3<sup>e</sup> et 40e minutes.

**Angleterre, 2<sup>e</sup> journée,****3<sup>e</sup> division**

Kévin Koubemba a fait trembler les filets après 18 mois de disette (DR)

Malgré l'entrée d'Offrande Zanzala à la 87<sup>e</sup>, Crewe Alexandra est battu à Hull City (0-1).

Christopher Missilou, averti à la 60<sup>e</sup>, et Northampton Town l'emportent sur le terrain de Shrewsbury (2-1).

Northampton est 7<sup>e</sup> avec 4 points, tandis que Crewe Alexandra est 23<sup>e</sup> avec aucun point au compteur.

**Azerbaïdjan,****3<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Entré à la 87<sup>e</sup>, Kévin Koubemba double le score pour Sabah à la 92<sup>e</sup>. Son équipe l'emporte 2-0 sur le terrain de Zira. L'ancien Lillois, longtemps blessé, n'avait plus marqué depuis le 24 février 2019.

Neftchi s'impose à Qarabag (2-1). Prince Ibara, titulaire, a été remplacé à la 62<sup>e</sup>.

**Ligue 2, 4<sup>e</sup> journée**

Malgré l'absence de 7 joueurs testés positif au Coronavirus, dont Randi Goteni, Dunkerque remporte son derby du Nord face à Valenciennes (1-0). Le promu est 6<sup>e</sup> avec 7

points.

Le Havre chute face Niort (0-1). Pas vraiment emballante, la rencontre a connu un premier rebondissement avec l'expulsion de Nolan Mbemba pour un tacle non maîtrisé sur Boutoba (61<sup>e</sup>). L'ancien Rémois revenait de suspension après son expulsion face à Amiens lors de la 3<sup>e</sup> journée.

Fernand Mayembo était aligné en défense centrale, tandis que Dzabana (non convoqué) et Bryan Passi (cuisse) manquaient à l'appel.

Finalement titulaire, Bevic Moussiti Oko ne peut empêcher la défaite de l'AC Ajaccio à Grenoble (0-2). En manque de réussite à la 45<sup>e</sup>, alors que le cuir lui revient après un poteau de Kalulu, il manque le cadre de la tête à l'heure de jeu. Remplacé à la 64<sup>e</sup>.

Christ-Vianney Goteni n'est pas appelé dans le groupe isérois.

Pas de vainqueur entre Caen et Chambly (0-0). Au coup d'envoi, Prince Oniangue et Kelian Nsona étaient titulaires. Le second nommé a été remplacé à la 93<sup>e</sup>, juste après l'entrée en jeu de Jason Ngouabi Lougagui (91<sup>e</sup>). La première apparition en Ligue 2 du défenseur de 17 ans.

Herman Moussaki est laissé à disposition de la réserve.

Mons Bassouamina et Warren Bondo ne figuraient pas dans le groupe de Nancy, victorieux sur le terrain du Paris FC (2-0).

Troyes (Saint-Louis et Mas-souema) jouera le derby à Auxerre lundi soir.

**Ligue 2 : Goteni positif, Mayembo titulaire, Mous-**

**siti Oko remplaçant**

Testé positif au Coronavirus cette semaine, Randi Goteni est forfait pour le derby entre Dunkerque et Valenciennes. Le milieu de terrain, confiné depuis lundi, souffre de symptômes légers. L'équipe dunkerquoise est amputée de sept joueurs.

Le Havre reçoit Niort : deux Congolais devraient commencer la rencontre, puisque Fernand Mayembo et Nolan Mbemba sont pressentis comme titulaires. Alan Dzabana n'est pas convoqué par Paul Le Guen.

Chez les Chamois, Bryan Passi, touché à la cuisse, est forfait. Pas de retour au Stade Océane pour le défenseur central qui avait été prêté, sans réussite, au HAC par Montpellier en 2017.

L'AC Ajaccio de Bevic Moussiti Oko, annoncé remplaçant, se rend à Grenoble. Où Christ-Vianney Goteni n'est pas appelé dans le groupe.

Deuxième après 3 journées, le SM Caen va tenter de confirmer sa bonne entame de compétition en recevant Chambly à D'Ornano. Au coup d'envoi, Prince Oniangue et Kelian Nsona sont attendus comme titulaires, alors que le jeune Jason Ngouabi devrait débiter sur le banc. Herman Moussaki est laissé à disposition de la réserve.

Mons Bassouamina et Warren Bondo ne figurent pas dans le groupe de Nancy qui se déplace chez le Paris FC.

Troyes (Saint-Louis et Mas-souema) jouera le derby à Auxerre lundi soir.

**Camille Delourme**



Randi Goteni est forfait ce week-end: le milieu défensif a été testé positif au Covid-19 (DR)

## LITIGE EN MILIEU SPORTIF

## La Ccas rêve désormais grand

La Chambre de conciliation d'arbitrage et du sport (Ccas) a tenu le 19 septembre sa session inaugurale au cours de laquelle son président a clairement affiché l'ambition de la création d'une juridiction africaine arbitrale chargée de régler les différends des sportifs.

Après avoir prêté serment devant la Cour d'appel de Brazzaville, les arbitres de la deuxième mandature de la Ccas née de la volonté du ministère des Sports et de l'Éducation physique et du Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC), ont officiellement lancé leurs activités le samedi dernier. Ils ont adopté les textes fondamentaux pour mieux les adapter à leurs besoins qui consistent à connaître tout différend né en milieu sportif et tout ce qui s'y rattache dont les caractéristiques échappent aux juridictions ordinaires. Dans la mandature actuelle, en effet, la Ccas entend cette fois-ci s'investir dans la vulgarisation des valeurs olympiques. Elle ne veut pas s'arrêter huit ans après sa création à son objectif d'assurer la vulgarisation du droit du sport, notamment du contentieux sportif au Congo. La chambre affiche désormais de grandes ambitions, celles de la création d'une juridiction africaine arbitrale chargée de régler les différends entre acteurs africains.



Michel Kaboul Mahouta et les représentants du Cnoc et du ministère du sports lors de la session inaugurale de la Ccas/Adiac

« Aux côtés de cette ambition au plan national, la Ccas carresse une noble ambition au plan continental, actuellement partagée avec certains organes juridictionnels d'autres pays africains. Il s'agit de la création d'une juridiction arbitrale chargée de régler les différends entre acteurs du sport africain, par la médiation, la conciliation ou l'arbitrage qui s'avèrent opportuns et nécessaires sur le continent. Toutefois, cette œuvre n'est pas une chimère ou un défi insurmontable d'autant plus que le continent regorge des ressources humaines en mesure de relever le défi »,

a commenté son président Me Michel Kaboul Mahouta.

Le projet qui sera conçu pour chaque zone géographique en tenant compte du découpage de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa) contribuerait selon son initiateur, à la décentration du Tribunal arbitral du sport (Tas), lequel est saisi en dernier ressort après que les fédérations nationales et internationales ainsi que les comités nationaux olympiques auront épuisé leurs propres procédures. Selon lui, trois tribunaux pourraient suffire pour l'Afrique, notamment un premier pour les zones

Afrique de l'Ouest et centrale, un deuxième pour l'Afrique de l'Est et australe et un troisième pour l'Afrique du nord.

Le Cnoc, a rappelé Me Michel Kaboul Mahouta, devrait s'approprier le privilège de cette ambition au travers d'une résolution de ses prochaines assises à l'endroit de l'Acnoa. « Huit

chambre veut insérer le contentieux sportif dans le programme d'études des instituts du sport au Congo. Elle a prévu, dans son programme d'activités, organiser des formations spécifiques ou des écoles d'été en droit de sport destiné aux managers, avocats, journalistes, juristes, sportifs pour la bonne connaissance de réglementations applicables concernant leurs différends spécifiques sportives. L'organisation des stages théoriques ainsi que des formations collectives des agents sportifs en contentieux sportifs et en législation spécifique à chaque discipline fait partie des défis à relever.

« Il faut surtout retenir que la Ccas a gagné en qualité parce que jamais nous ne croyons avoir en notre sein un si grand nombre de magistrats. Ce qui augure demain de la bonne tenue de nos audiences », s'est félicité André Blaise Bollé. Le premier vice-président du Cnoc a par ailleurs exhorté la nouvelle équipe à travailler dans la sérénité, l'efficacité et surtout dans la droiture en vue de ne dire que le droit sportif. « Votre tâche est noble et pénible. Vous devez vous armer de patience, de lucidité et surtout de la maîtrise des lois sportives, d'où la nécessité de vous mettre à l'école de savoir à travers les séminaires et autres occasions d'échanges », a commenté le premier vice-président du Cnoc.

James Golden Eloué

## VOLLEYBALL

## Les fédérations nationales invitées à se mettre à niveau

La Confédération africaine de volleyball (CAVB) a ouvert, le 17 septembre, les candidatures à toutes les fédérations nationales pour accueillir des cours dans différentes catégories à partir de 2021.

Ces cours qui ont un caractère national seront conformes à la vision de la Fédération internationale de volleyball (FIVB) et de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB) concernant l'utilisation des technologies numériques. Ces enseignements seront proposés selon une stratégie mixte qui se fera via e-learning, cours physiques ou une combinaison

des deux selon la nature du cours et l'approbation du conseil d'administration de la CAVB.

Les cours seront en anglais, français, portugais et arabe dans les catégories suivantes: entraîneurs de beach-volley, arbitrage de beach-volley, gestion, entraîneurs de volley-ball, arbitrage de volley-ball, systèmes d'information de volley-ball (VIS) et Data Volley. La priorité sera donnée aux fédérations nationales

de catégorie 1 et 2 et chaque pays ne pourra accueillir qu'un seul cours.

Chaque fédération inscrira au moins quinze participants pour que le cours soit confirmé. Conformément aux tendances mondiales de l'automatisation, l'inscription aux cours se fera par voie électronique au plus tard le 10 octobre 2020.

Rude Ngoma

## DISPARITION

## L'entraîneur Claude Marie Kenzo s'en est allé

Ancien entraîneur des équipes As Chéminots, Diables -Noirs, Cara, V.Club mokanda, As police, La Mancha, Claude Marie Kenzo dit « Ossey », pseudonyme donné par ses fans en hommage au stratège ghanéen Ossey Kofi, est décédé le 16 septembre à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire des suites d'une maladie.

Après la dégradation de sa santé en Guinée équatoriale où il entraînait l'équipe Les lions végétariens de Malabo, Claude Kenzo a été évacué le 13 septembre à Pointe-Noire où malheureusement il a trouvé la mort trois jours plus tard. Claude Kenzo fut un passionné du football. À Bacongo, au quartier 3 Francs où il a grandi, il a laissé de nombreux souvenirs comme footballeur d'abord à la pelote puis au gros ballon en évoluant notamment à l'As Brésil de Bacongo puis plus tard dans Cs Kahunga dans les années 80 comme attaquant de pointe à la frappe lourde et redoutable. Amoureux du ballon rond et soucieux d'encadrer les jeunes, Claude Kenzo se lance dans la carrière d'entraîneur à l'As Suco de Nkayi, au Cs Kahunga, à l'équipe Diables noirs, Cara, As cheminots, V. club mokanda, As police de Brazzaville, CS La Mancha de Pointe-Noire.

Grâce à son talent d'excellent communicateur et d'entraî-



Le regretté Claude Kenzo Crédit photo « DR »

neur compétent, il est sollicité dans les années 2000 en Guinée équatoriale pour entraîner les équipes : Deportivo Niefan de Bata, Sony Ella Nguema, Fc Akounangui et le Deportivo de Mongomo.

Il a aussi évolué en Angola comme entraîneur au sein du Sporting de Cabinda, Academica de Soyo et

**Adieu Ossey, que la terre te soit légère.**

La veillée a lieu à son domicile sis au quartier Ngoyo derrière le commissariat de police de cet arrondissement.

Hervé Brice Mampouya

## TENSION FCC-CACH

## Félix Tshisekedi et Joseph Kabila de nouveau au chevet de la coalition

Le président Félix Tshisekedi a accordé, le 20 septembre à N'sele, une audience à l'ex-président Joseph Kabila, son allié de la coalition gouvernementale.

Pour la énième fois, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et Joseph Kabila Kabange, principal allié dans la coalition gouvernementale, se sont retrouvés le 20 septembre dans la périphérie Est de Kinshasa, pour faire le point sur la situation générale du pays. Cette rencontre était très attendue au regard des enjeux politiques de l'heure avec, en toile de fond, la rentrée parlementaire qui s'est ouverte depuis le 15 septembre dernier.

Rien n'a filtré de cet échange, mais selon certaines indiscretions recueillies en haut lieu, il appert que les deux personnalités sont revenues, dans leur entretien, sur l'épineuse question des ten-

sions récurrentes qui minent la coalition Front Commun pour le Congo (FCC)-Cap pour le Changement (CACH). En effet, les membres de deux blocs politiques n'arrêtent de se lancer des pics à longueur de journée dans les médias, chaque groupe prenant fait et cause pour son autorité morale. A certains moments, leurs propos ont frisé l'irrespect, voire l'offense aux deux leaders politiques qui ont pris la mesure du danger de laisser la situation pourrir.

Il fallait donc apaiser les tensions et recadrer les choses s'il y a lieu en appelant, chacun, ses ouailles à plus de discipline et de morale. Les deux personnalités en ont également profité pour aplanir certaines divergences entre

le FCC et CACH au sujet notamment des nominations au sein de l'appareil judiciaire et dans les forces armées, de l'entérinement de Ronsard Malonda comme président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), ainsi que des réformes exigées comme préalables à la tenue des élections de 2023. A cela s'ajoute le prochain remaniement gouvernemental ainsi que les nominations dans les entreprises publiques et la petite territoriale pour lesquelles les deux forces politiques de la coalition ont du mal à accorder leurs violons.

Ce qui est sûr est qu'entre Félix Tshisekedi et Joseph Kabila, les rapports sont au beau fixe, quitte à ce que chacun puisse répercu-

ter cet état d'esprit dans le chef de ses affidés. Le pays en a grandement besoin par ces temps de basse conjoncture qui requiert une véritable paix sociale. Si ces divergences persistaient, le risque est de voir l'actuelle majorité FCC-CACH s'émietter et se désagréger au cours de la présente session ordinaire de septembre qui promet des étincelles au regard des matières à traiter lesquelles ne seront pas forcément budgétaires. Il sied de signaler que la dernière rencontre entre l'ancien et le nouveau président de la République démocratique du Congo remonte au mois de juillet dernier.

Alain Diasso

## BANCARISATION

## Des fictifs et des doublons retrouvés sur la liste de paie des agents de l'Etat

Le rapport préliminaire d'enquête initiée par la police judiciaire des parquets au sujet de la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat fait état de sept mille milliards de francs congolais détournés chaque mois des salaires des fonctionnaires depuis août 2011 jusqu'à ce jour.

Le système de bancarisation instauré depuis l'époque du Premier ministre Matata Ponyo évolue tant bien que mal. Les fonctionnaires de l'Etat continuent à percevoir leurs salaires par le biais des banques partenaires qui s'attèlent à la tâche avec dévouement. Mais au-delà des apparences, il existe dans cette pratique plusieurs faits de détournement qui viennent d'être portés à la connaissance du public à la faveur des enquêtes initiées récemment à ce sujet de la police judiciaire des parquets. Il s'est agi, au cours de ces investigations, d'élaguer les doublons et les fictifs, tout en procédant à l'évaluation de la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat en vue d'y apporter des correctifs éventuels s'il y a lieu.

Il ressort des résultats préliminaires des dites enquêtes que plus de 133.000 agents fictifs et environ 43.000 doublons se retrouvent sur le listing de paie et bénéficient indûment de cette rétribution, sans aucune sanction. Une situation qui persiste depuis août 2011 et qui aura été favorisée par l'absence d'un système de bancarisation efficace. Conscient de la gravité des faits, et surtout de l'incidence que cela produit sur le Trésor public, les syndicats des fonctionnaires ont appelé à plusieurs reprises à un audit sur cette bancarisation pour un meilleur encadrement de la masse monétaire destinée à la paie des agents et fonctionnaires

de l'Etat.

Toujours d'après le rapport préliminaire d'enquête précité, les effectifs des agents de l'administration publique, du président de la République jusqu'au dernier huissier, sont encore loin d'être maîtrisés. On l'estime autour de 1.138.000 fonctionnaires, ce qui ne cadre pas avec la réalité qui va au-delà des chiffres avancés.

Aussi curieux que cela puisse paraître, la maîtrise des effectifs de la Fonction publique continue à se poser avec acuité nonobstant les recensements réguliers effectués par des services compétents. Ce qui laisse supposer que cette situation est entretenue pour le besoin de la cause, au grand dam de l'Etat qui perd chaque mois des milliards de francs congolais qui vont être logés dans des poches des individus. Un manque à gagner considérable donc pour le Trésor public dans un contexte de marasme économique où le gouvernement a plus que jamais besoin d'argent pour réaliser ses projets d'intérêt communautaire. Il appert, d'après les mêmes sources, que l'argent ainsi détourné est partagé entre cinquante personnes, agents et officiels impliqués dans la chaîne de paiement avec la complicité de certains responsables de la Banque centrale du Congo et des banques commerciales. Dossier à suivre.

Alain Diasso

## BUDGET 2020

## L'Etat n'a réalisé que le tiers de ses prévisions

Le budget de l'exercice en cours a enregistré un taux d'exécution de 29,7 % en recettes mobilisées et de 31,6 % en dépenses effectuées à la moitié du troisième trimestre. Par ailleurs, les régies financières n'ont pas atteint 40 % de leurs assignations annuelles au cours des huit premiers mois.

2020 restera l'une des années les plus délicates pour la RDC au regard des maigres scores réalisés par le gouvernement de la République dans l'exécution de son budget au cours des trois trimestres. A quelque mois de la fin de l'exercice, le taux de réalisation n'a même pas dépassé les 32 % en recettes comme en dépenses. Le condensé d'informations statistiques de la Banque centrale du Congo (BCC) évoque 3,02 milliards de dollars américains US de recettes mobilisées contre 3,22 milliards de dollars de dépenses effectuées. Il se dégage ainsi un déficit de 198,4 millions de dollars US.

Pour les causes de la contreperformance, elles ne font plus l'ombre d'aucun doute. Il y a d'abord la crise sanitaire (Covid-19) et les tristes conséquences des projections trop ambitieuses des autorités rd-congolaises. Dans le contexte actuel, le gouvernement de la République n'a pas pu mobiliser suffisamment d'argent, mais il a dû faire face à une forte pression exercée sur les dépenses. Certes, on le sait, la primature a opté pour un collectif budgétaire pour des besoins de réajustement du budget 2020. Les chiffres devraient

revenus de manière significative pour se rapprocher de la réalité qui reste peu reluisante. Au niveau économique et monétaire, il y a eu une mesure visant à réduire les dépenses pour barrer la route au sempiternel cycle de financement des déficits budgétaires par les avances de la BCC.

Au sujet de la nature des recettes collectées, nous le disions, aucune régie n'a pu atteindre 40 % des assignations au cours des huit premiers mois. Entre le 1er janvier et 11 septembre 2020, les trois régies, en l'occurrence la direction générale des douanes et accises, la direction générale des impôts et la direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations, ont réussi à capter 2,4 milliards de dollars américains. D'autres secteurs n'ont pas manqué de générer des ressources, notamment l'activité pétrolière, les bons du trésor et l'appui budgétaire du Fonds monétaire international. Au niveau des dépenses, elles ont concerné trois grandes rubriques : les rémunérations (plus de 60 %), les rétrocessions, et la dette publique.

Laurent Essolomwa

## KINSHASA

# Des mouvements citoyens dans la rue ce mercredi 23 septembre

Dans cette manifestation pacifique, ces organisations de la société civile congolaise veulent obtenir le départ de l'ambassadeur du Rwanda en République démocratique du Congo (RDC), Vincent Karega.

Des mouvements citoyens dont le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (MISS-RDC) Filimbi, Lutte pour le changement (Lucha), Engagement citoyen pour le changement (Eccha), Les Congolais debout, etc. descendront, une fois de plus, dans la rue, ce mercredi 23 septembre dans la capitale congolaise. Ils décident de battre le pavé pour exiger le départ de l'ambassadeur du Rwanda accrédité en RDC, Vincent Karega. Ces organisations ont confirmé cet appel à travers une déclaration faite, le 21 septembre, devant la presse. « *Vendredi 4 septembre 2020, nous avons lancé une campagne de mobilisation pacifique à travers un sit-in devant l'ambassade du Rwanda en RDC afin de protester*



Lecture de la déclaration, par Mme Nicole Kavira

contre les propos négationnistes et révisionnistes tenus par Vincent Karega, ambassadeur du Rwanda en RDC, et exiger son expulsion », ont indiqué ces structures de la société civile, dans la déclaration lue par

la coordonnatrice du MISS-RDC, Nicole Kavira, Pour ces organisations, l'objectif n'étant pas encore atteint, elles annoncent une marche pacifique ce mercredi 23 septembre à partir de 10 heures. Selon cette déclaration, la marche projetée vise également à exiger

la fin des massacres des Congolais dans les différentes provinces du pays, principalement dans la partie Est de la RDC ; la mise en œuvre des recommandations du rapport Mapping à travers la création d'un Tribunal international sur les crimes commis en

RDC ainsi que la cessation des menaces contre le Prix Nobel de la paix 2018, le Dr Denis Mukwege.

La marche partira du rond-point Huileries, dans la commune de Lingwala, pour aboutir au ministère des Affaires étrangères, à Gombe, où un mémorandum sera déposé auprès de la ministre Marie Tumba Nzeza.

Ces mouvements citoyens se disent déterminés et mobilisés pour obtenir le départ du diplomate rwandais de son poste et du sol congolais. Ils attendent le peuple congolais à se joindre à cette « *cause nationale et non partisane* » et rappellent aux autorités provinciales leur obligation de protéger les citoyens congolais qui manifestent et non de faire preuve de brutalité.

Lucien Dianzenza

## BELGIQUE

# Exposition « Arts Congo Eza » au parc de Bruxelles

« Arts Congo Eza », qui se déroule jusqu'au 27 septembre, est une exposition qui montre le travail d'artistes congolais ou d'ascendance congolaise qui vivent en Belgique et majoritairement à Bruxelles, expliquent les organisateurs.

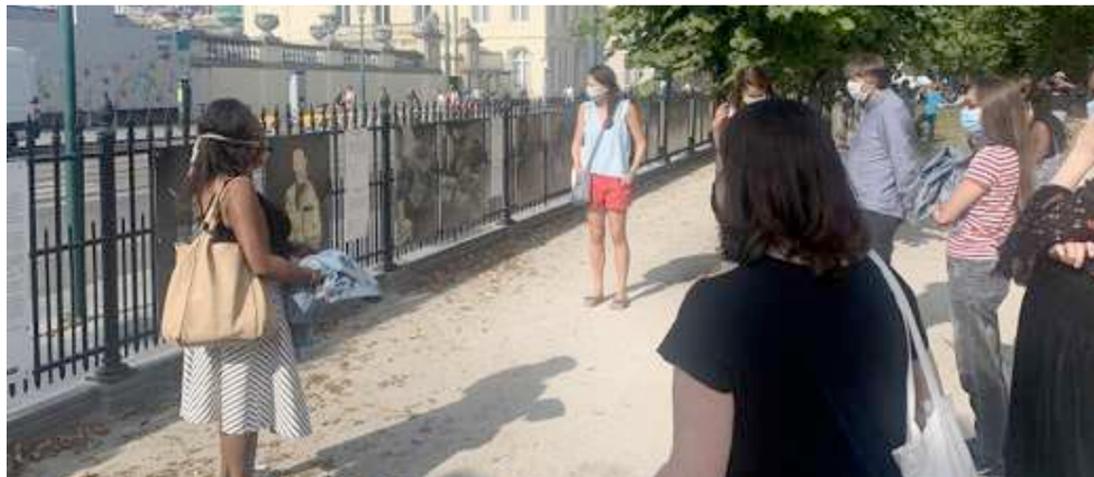
« Arts Congo Eza » est organisée par Anne Wetsi Mpoma, curatrice et directrice de la Wetsi Art Gallery, une galerie destinée à valoriser la créativité et le savoir-faire d'artistes de talent principalement issus du monde Noir, et Gia Abrassart, journaliste et fondatrice de l'espace culturel « Café Congo ».

L'exposition propose des œuvres d'une douzaine d'artistes belgo-congolais au Parc Royal de Bruxelles. Des photographies d'œuvres originales imprimées sur de larges panneaux sont exposées au parc de Bruxelles, de part et d'autre de la grille faisant face au palais royal de Bruxelles. Les artistes exposés sont Agnès Lalau, Naomi Waku, Mireille Asia Nyembo, Odette Watshini Messenger, Mufuki Mukuna, Nelson Louis, Bayunga Kialeuka, Gilles Mayk Navangi, Florence Akyams, Bers Grandsinge, Lisette Lombe, Precy Numbi, David Katshiunga.

## Quelques artistes qui exposent

Agnès Lalau est diplômée de La Cambre. Elle questionne des notions telles que la féminité, la transmission et la culture en basant sa démarche artistique sur l'hybridité et le brassage culturel. Son travail est basé sur une histoire à la fois personnelle et collective.

Lisette Lombé se décrit comme une artiste plurielle, passe-frontières, qui s'anime à travers des pratiques poétiques, scéniques, plastiques, militantes et pédagogiques. Ses espaces d'écriture et de luttes s'appuient sur ses racines métissées, son parcours de femme, de mère, d'enseignante. Co-fondatrice du Collectif L-SLAM,



La curatrice Anne Wetsi Mpoma faisant une visite guidée à quelques visiteurs

elle a été récompensée, en 2017, en tant que Citoyenne d'Honneur de la Ville de Liège, pour sa démarche d'artiste et d'ambassadrice du slam aux quatre coins de la Francophonie.

Bayunga Kialeuka est un artiste né à Kinshasa en 1974. Sa famille a émigré aux États-Unis à l'âge de cinq ans. Formé aux Beaux-Arts de Miami, l'œuvre de Bayunga retrace l'évolution de ses perspectives sur le symbolisme de l'intégrité culturelle à travers le prisme de l'immigrant perpétuel. L'artiste fonde son travail sur sa propre expérience migratoire entre Kinshasa, Miami et, plus récemment, Bruxelles. Cette expérience l'a conduit à reconsidérer le classicisme, non seulement d'un point de vue économique, mais aussi d'un point de vue racial et culturel. Son immersion dans l'Amérique noire l'a amené à observer comment ces trois dimensions s'articulent pour construire, de manière permanente, des citoyens de seconde zone et, dans son cas, le sentiment d'être un immigrant perpétuel. Né en 1973, le peintre Mufuki Mukuna

explore constamment le large éventail de la figuration libre. Il considère l'art conceptuel comme un prétexte à l'auto-justification, au verbiage intellectuel ou aux arguments de vente. Son travail matérialise son "sentiment d'être au monde". Il exprime son amour de la vie et de la beauté, caché derrière le cynisme de la souffrance et de la solitude. Dans chaque tableau, Mufuki peint une histoire humaine, souvent dans des teintes lumineuses et nocturnes, toujours en contradiction entre les racines européennes et africaines. Il propose une "peinture spirituelle", brute et vivante, douloureuse et fascinante.

Mireille Asia Nyembo, née en 1984 à Kalemie, en République démocratique du Congo, a étudié le design d'intérieur à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa et a parallèlement participé à des ateliers d'arts visuels avec Kinartstudio. Artiste multidisciplinaire, elle utilise la photographie, la vidéo et l'installation. Son travail est le résultat de l'expérimentation de divers processus, recherches litté-

raires et cinématographiques, qui lui permettent de s'exprimer avec une grande liberté formelle notamment sur son expérience traumatisante liée à l'expérience de la guerre dans l'Est du Congo.

Odette Watshini Messenger est née à Kinshasa d'une mère congolaise et d'un père français. L'univers féminin à la fois intimiste et engagé d'Odette Watshini Messenger, explique-t-on, se décline par des peintures figuratives où l'artiste exprime ses origines multiples. Elle utilise l'art pour témoigner des aspects positifs de son africanité. La femme africaine donne vie à son inspiration. Ensuite elle crée à partir de ses engagements, de ses ressentis, de ses voyages, de la mémoire qu'elle veut transmettre, de son corps et de ses rencontres.

Né en 1955, Bers « Grandsinge » est l'un des premiers artistes congolais à s'être installé en Belgique pour défendre l'art contemporain, sur les conseils de Jean Michel Basquiat qu'il rencontra à Harlem en 1985 par l'intermédiaire du célèbre peintre new

Yorkais Franco. Jean-Michel Basquiat l'avait surnommé "le plus grand singe d'Afrique", et l'artiste a adopté ce sobriquet pour devenir « Grand-singe », artiste aux multiples facettes, passionné d'art et à la créativité inépuisable : plasticien, photographe, designer textile, artiste numérique et musicien. Son œuvre, explique-t-on, traduit une vision toute singulière de l'humanité où l'Homme est en mouvance perpétuelle, vit une mutation constante dans un univers en changement. L'artiste se place délibérément dans le Temps et l'Espace, empreint d'une vision cosmique.

Peintre né à Kinshasa en 1987, David Katshiunga a émigré à Bruxelles, en Belgique, à l'âge de 6 ans. Actuellement, il vit et travaille à Anvers comme peintre et graphiste. Les nombreuses expériences qu'il a connues au cours de son enfance ont forgé sa personnalité et l'ont inspiré à peindre de grands portraits en noir et blanc sur des panneaux de bois monumentaux. Il choisit ce matériau car il est vivant, émouvant et même imprévisible comme la vraie vie. Il s'efforce de montrer les êtres humains et de sublimer leur humanité à travers son art. Les racines africaines de Katshiunga ont un impact sur son travail, mais il pense lui-même que ces références s'insinuent inconsciemment dans tout son travail. L'œuvre de David Katshiunga présentée à l'exposition « Arts Congo Eza » est reproduite sur la couverture du livre « Dochter van de dekolonisatie » (Fille de la décolonisation) de la belgo congolaise Nadia Nsaya, sorti en 2020.

Patrick Ndungidi



## ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo  
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter  
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS  
GRATUITEMENT**



SCANNEZ  
LE QR CODE

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Entrez votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

## PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

## Devic Bissouta Mabounda prend officiellement ses fonctions à Lumumba

La cérémonie de passation des consignes entre le nouveau président du comité du Parti congolais du travail (PCT) du premier arrondissement Emery Patrice Lumumba de la ville océane Devic Bissouta Mabounda et Ndinga Bilson Placide, président sortant dudit parti de ce même arrondissement a lieu le 20 septembre en présence des délégués fédéraux Albert Saboga et Camille Otto Ngolo.

Dégageant les principales missions de son parti dans le premier arrondissement, Devic Bissouta Mabounda a expliqué qu'il s'agit, au cours de sa mandature, de maximiser le nombre des membres du PCT à Lumumba. « Le comité PCT Lumumba se fixe comme principal objectif d'amener plus de personnes à intégrer les rangs du parti de façon à élire le candidat du PCT à l'élection présidentielle de 2021. Ainsi donc, ce travail se fera tout en faisant confiance à la base du parti dans cet arrondissement », a-t-il déclaré.

S'adressant pour sa part aux membres du nouveau comité du PCT Lumumba, Albert Saboga a insisté sur le dyna-

misme des membres en vue du bon fonctionnement du parti dans cet arrondissement. « Il n'est pas question de vous rappeler ici qu'un parti politique ne vit que des cotisations statutaires avant de s'attendre à un quelconque appui de la direction fédérale ou nationale du parti. Les membres du PCT Lumumba doivent être exemplaires à travers leurs contributions. Le plus grand challenge fixé par le parti, c'est l'élection de son candidat en 2021 », a indiqué l'orateur.

Le bureau du comité PCT du premier arrondissement est composé de neuf membres et d'une commission locale d'évaluation de cinq membres.



Devic Bissouta Mabounda, nouveau président du comité PCT de Lumumba

Le PCT Lumumba compte 256 cellules, 25 sections pour un nombre total de 4767 membres dont 3032 hommes et 1735 femmes. En plus des délégués fédéraux, cette rencontre a connu la présence du président fédéral Victor Foudi et de quelques membres du bureau politique, notamment Gabriel Nzambila et Eveline Tchitchelé.

Notons que le clou de la cérémonie était le moment de la transmission des documents du parti par l'ancien comité PCT Lumumba au nouveau comité de l'arrondissement suivi de la signature du procès-verbal de passation de consignes entre le président sortant et le président entrant.

Séverin Ibara

## AFRIQUE

## Le carburant raffiné remis en cause

**Le carburant à la pompe est plus toxique que l'essence de contrebande, estiment les experts du groupe international de surveillance Stakeholder democracy network (SDN).**

Fin décembre 2019, trois grands concessionnaires de véhicules ont commandité des tests sur une cargaison d'essence reçue par la State trading corporation (STC), l'organisme public chargé de gérer l'importation des produits pétroliers en Ile Maurice.

A l'issue des expériences, une conclusion unanime : le carburant destiné à être redistribué dans les stations contenait un fort taux de manganèse, utilisé comme additif, qui dépassait la quantité autorisée, causant ainsi des dommages aux véhicules, mais menaçant également la santé des populations. Or, le carburant raffiné est largement importé par plusieurs pays d'Afrique.

Depuis les indépendances, les pays africains ont vu le nombre de leurs stations-service augmenter. Cette situation est due à une forte présence de distributeurs étrangers sur le continent (Oryx, Vitol, Trafigura, Glencore, Total, Vivo energy, Gapco...). De nombreux opérateurs étrangers commercialisent en Afrique du carburant raffiné à l'étranger (synonyme de bonne qualité), parfois sous différents noms, ou en rachetant les infrastructures de compagnies déjà présentes. Pourtant, dans plusieurs pays, ces produits du circuit formel se voient concurrencer par ceux du secteur informel.

A Cotonou, capitale économique du Bénin, l'un des circuits de distribution de carburants les plus prisés est celui du marché noir alimenté par l'essence de contrebande en provenance du Nigeria. Pendant de nombreuses années, les autorités béninoises ont essayé

de lutter contre ce phénomène de l'essence frelatée, en vain. Même si des stations d'essence de circuit formel sortent de terre un peu partout dans la ville, ces dernières années, de nombreux Béninois préfèrent encore s'approvisionner auprès de ces vendeurs illégaux, parce que moins cher et grâce à son service express.

Pourtant l'essence de contrebande continue d'être affublée du qualificatif « frelaté », pour signifier sa haute nocivité pour les engins et pour les hommes. D'après l'organisation Science and development network, citant un expert, ce carburant « a un impact direct sur les concentrations des particules fines dans l'air; notamment les composés soufrés, azotés et les composés organiques volatils, en général », et est donc très dangereux pour la santé.

Au Nigeria comme dans de nombreux pays africains, qui ne disposent pas d'un réseau de raffineries efficace pour transformer leur or noir, la plupart des stations d'essence officielles sont alimentées par les pays étrangers, européens notamment. S'il existe des raffineries « de brousse », qui transforment du pétrole volé, avant de le vendre sur le marché noir pour être utilisé, celles-ci restent « illégales ».

Au Burkina Faso, par exemple, Yacouba Bila, directeur de la concurrence et de la répression des fraudes, souligne : « la distribution des hydrocarbures est soumise à un agrément et il est fait obligation aux stations-service de s'approvisionner auprès de

la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (Sonabhy) ».

#### Le carburant raffiné «plus polluant »

En raison de leur caractère généralement jugé « très dangereux », de nombreux pays comme la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, entre autres, mènent des campagnes musclées contre les vendeurs d'essence de contrebande et recommandent aux populations de consommer de l'essence en provenance des stations-service officielles, « plus propres ».

C'est dans cette optique qu'une étude a été menée par plusieurs experts du groupe international SDN. En vue d'établir l'impact de l'essence de contrebande sur l'environnement et la santé des populations au Nigeria, l'organisation a procédé à une comparaison des carburants disponibles sur le marché noir et officiel. A la grande surprise des chercheurs, les résultats de l'étude ont démontré une toute autre réalité !

Dans leur rapport publié en mai 2020, les chercheurs du SDN ont affirmé que le carburant importé d'Europe vers le Nigeria, tout comme dans de nombreux pays africains et disponibles dans les stations d'essence officielles, est en réalité de moins bonne qualité que ceux provenant des raffineries illégales du Delta du Niger. Pendant leurs travaux, ils se sont rendu compte qu'en réalité les stations officielles alimentées par le carburant importé d'Europe étaient beaucoup plus polluantes, dépassant jusqu'à 204 fois les limites de pollution exigées par l'Union européenne.

« Cette recherche a été entreprise à l'origine dans le but d'améliorer la compréhension

de l'impact potentiel de la production et de la consommation de carburant non officiel (diesel, essence et kérosène) sur les habitants du Delta du Niger. Au cours de la recherche, l'analyse d'échantillons « témoins » de carburant officiel a révélé des indications inquiétantes sur les standards de carburant disponible légalement. Cette découverte a conduit à élargir l'objectif initial de la recherche, afin d'examiner l'impact potentiel de la consommation de carburant officiel et non officiel dans le Delta du Niger », indiquent les chercheurs du SDN.

Si ces conclusions peuvent surprendre, elles ne sont en réalité qu'une confirmation du constat dressé, il y a quatre ans par l'ONG suisse Public Eye. Dans son rapport « Dirty diesel », paru en 2016, l'organisation affirmait déjà, en effet, que les carburants écoulés en Afrique ont une teneur en soufre entre 200 et 1000 fois plus élevée qu'en Europe.

Selon les Nations unies, cette substance est hautement cancérigène et peut également être à la base de plusieurs maladies respiratoires. A ceci s'ajoutent les fortes concentrations de benzène, butène, isoprène, manganèse, présents dans ces produits et qui sont nocifs pour l'environnement et les populations.

#### Une inaction coupable

Il faut noter que depuis la publication du rapport de l'ONG Public Eye en 2016, accusant des entreprises suisses et européennes d'exporter du carburant sale à destination de l'Afrique, plusieurs autres pays européens ont reconnu que certaines de leurs entreprises alimentaient ce trafic

dangereux pour la santé des populations africaines.

Pourtant, si sur le continent noir on a très tôt condamné ce phénomène, force est de constater qu'aucune véritable démarche concrète n'a encore permis de traduire en actions les annonces faites par les dirigeants africains pour lutter contre ce trafic.

Fin 2016, plusieurs pays africains avaient déclaré vouloir bloquer les importations de carburants hautement toxiques. Mais la peur d'une hausse de la facture énergétique semble avoir éteint les ardeurs des dirigeants du continent.

Cependant, si l'exportation vers les pays africains de ces produits nocifs est loin d'être sans reproche sur le plan éthique, en réalité, elle n'est pas illégale. En effet, ces compagnies pétrolières ne font que profiter de la faiblesse des normes réglementaires en la matière, sur le continent africain. Selon un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement, la limite pour la teneur en soufre est de 10 Parties par million (PPM) en Europe. En Afrique de l'ouest, elle varie entre 151-500 PPM et 501-3500 PPM.

Enfin, dans les pays où ont eu lieu les principales enquêtes sur le sujet, (Angola, Bénin, Congo-Brazzaville, Ghana, Côte d'Ivoire, Mali, Nigeria, Sénégal, Zambie...), la faible industrialisation qui se manifeste par une pénurie de raffineries oblige les Etats à dépendre de l'étranger pour avoir du carburant, malgré les énormes réserves de pétrole, dont ils disposent pour la plupart. Ces réserves sont exportées de façon brute pour permettre à ces pays de renflouer leurs caisses en devises étrangères.

Josiane Mambou Loukoulou

## COVID-19

# La Chine organise un séminaire sur le développement intégré de la Culture et du tourisme à l'ère post-pandémique pour le Congo

Organisé par le ministère de la Culture et du Tourisme de Chine en partenariat avec l'académie centrale de l'administration culturelle et touristique (ACACT), ce séminaire qui s'est ouvert ce 21 septembre en ligne prendra fin le 25 de ce mois.

Au cours de ce séminaire, des experts et des érudits chinois sur la culture et le tourisme, vont élaborer des politiques de relance des entreprises culturelles et touristiques après la pandémie et sur l'innovation systématique du développement culturel et touristique intégral de haute qualité. Les deux parties discuteront sur les moyens de promouvoir l'intégration organique et le développement durable des industries culturelles et touristiques. Les conférences portent sur les thèmes suivants : « Stratégies de revitalisation des entreprises touristiques dans l'ère post-épidémique » ; « Perspectives du tourisme international sous l'impact de l'épidémie » ; « Prendre l'exemple des OCTG... Analyse de l'intégration de la culture et du tourisme après l'épidémie ».

Dans son mot d'usage, le secrétaire du comité du parti et vice-président de l'Académie centrale de l'administration culturelle et touristique, Wang Jianhua, a rappelé que tout au long des cinquante-six années de glorieuses relations entre la Chine et le Congo, sous la conception de haut niveau et la direction stratégique des dirigeants des deux pays, la confiance mutuelle politique bilatérale s'est approfondie ; le fondement de l'opinion publique est devenu de plus en plus solide et la coopération dans divers domaines a été sincère, pragmatique et fructueuse, assurant le développement à long terme, stable et sain des relations bilatérales.

Wang Jianhua a par la suite présenté l'Académie centrale de l'administration culturelle et touristique, qui est un établissement d'enseignement et de formation des talents. Il est affilié au ministère de la culture et de tourisme de Chine... Aujourd'hui, la formation annuelle moyenne est de plus de 300 équipes de toutes sortes comprenant environ 20 000 personnes. L'Académie a une grande expérience en formation des ressources humaines pour les pays étrangers, et a jusqu'à présent organisé avec succès 102 programmes de formation dans ce domaine, offrant une formation thématique à plus de 2300 fonctionnaires, professionnels et techniciens dans le secteur culturel de 1288 pays et régions.



Les séminaristes congolais et chinois présents à Brazzaville lors de la cérémonie d'ouverture (crédit photo/Adiac)

Prenant la parole à son tour, le conseiller au patrimoine et aux archives du ministère de la Culture et des Arts de la République du Congo, Jean Omer Ntady, a fait savoir que cette rencontre pédagogique, espace de partage et de communion entre les deux cultures, renseignera sur l'expérience de la République populaire de Chine, qui recèle un patrimoine riche et varié, tant culturel, naturel qu'immatériel. A titre d'illustration, il a cité, entre autres, la Muraille de Chine, une des sept merveilles du monde ; le parc à Panda, animal emblématique, à Cheingdou ; l'Art culinaire de Cheingdou, inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et d'autres manifestations culturelles. Ce patrimoine et ces manifestations culturelles, dit-il, drainent des foules de touristes qui vont les visiter, contribuant ainsi à l'économie touristique, mieux à la croissance économique de la Chine.

La République du Congo, compte également un patrimoine culturel, naturel et immatériel, qui nécessite sa mise en valeur, afin de contribuer au développement durable. De cet héritage, le Tri National de la Sangha, bien transfrontalier que trois pays ont en commun : le Congo, le Cameroun et la Centrafrique, dont le segment congolais est Nouabalé-Ndoki, qui a été inscrit au patrimoine mondial. Le domaine royal et l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango aussi bien les parcs nationaux de Conkouati-Douli et d'Odzala-Kokoua font partie de la liste indicative du patrimoine.

Jean Omer Ntady a évoqué également la rumba congolaise dont le dossier

d'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel a été soumis à l'UNESCO, pour son examen au comité intergouvernemental en novembre et décembre 2021. « ... Ces échanges nous offrent l'occasion de nous inspirer des bons modèles de la République populaire de Chine, en capitaliser les acquis de ces cinq journées de partage, qui enrichiront nos pratiques, nos expériences professionnelles », a-t-il ajouté.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur général du bureau d'échanges et de coopération internationale, ministère de la Culture et du Tourisme de la République populaire de Chine, Zhang Weiguo, a indiqué que la pandémie de la Covid-19 qui a éclaté au début de cette année constitue une menace sans précédent à la sécurité et aux vies des êtres-humaines, sans oublier l'impact important sur l'économie mondiale. Face à l'épidémie, la Chine et le Congo se sont soutenus dans la solidarité et ont lutté côte-à-côte dans une série de coopérations effectives qui servent à renforcer la confiance mutuelle et à approfondir leur amitié.

Zhang Weiguo, a rappelé également l'apport du groupe artistique « Babin-gui Tambour » de la République du Congo qui a sorti la chanson de rap intitulée "Main dans la main Congo Chine", créée conjointement par la Chine et le Congo. Aussi a-t-il poursuivi, le gouvernement chinois a envoyé une équipe d'experts médicaux au Congo pour soutenir la lutte contre la maladie. D'ailleurs, lors de l'entretien du premier ministre Clément Mouamba avec l'équipe médicale chinoise, il a souligné que « Les moments difficiles

nous aident à constater que les vrais amis se tiennent à nos côtés ».

Le directeur général du bureau d'échanges et de coopération internationale, au ministère de la Culture et du Tourisme de la République po-

pulaire de Chine, a fait savoir que sous la direction du président Xi, le peuple chinois est uni dans la même conviction. « Nous avons pris des mesures de quarantaine globale et rigoureuse, avec une série de politique qui vise à promouvoir dans une façon coordonnée la prévention du virus et le développement économique. Le ministère de la Culture et du Tourisme a pris des mesures promptes pour relancer les emplois, la production et l'opération dans le contexte de contrôle stricte... La pandémie fait encore ravage en se répandant dans le monde. La Chine et le Congo, nous sommes confrontés à la tâche difficile de lutter contre le virus, de stabiliser l'économie et d'assurer la vie du peuple », a déclaré Zhang Weiguo.

Bruno Okokana

## E-RENCONTRE LITTÉRAIRE

### « Et quand nos rêves embrassent les ténèbres » au menu des échanges

Le poète congolais, Tristell Moussoki, a eu un moment de lecture et d'échange virtuel avec le public autour de son livre « Et quand nos rêves embrassent les ténèbres » le week-end dernier.

Le rendez-vous s'inscrit dans la poursuite du programme « Un auteur, un livre » organisé par les Editions+ et qui vise à promouvoir les écrivains congolais ainsi que leurs œuvres. Aussi, il est un appel à la lecture et la consommation massive des livres écrits par des Congolais. Et dès le début de cette rencontre littéraire en ligne, l'auteur a remercié les Editions+ qui lui offrent une occasion de partager son œuvre avec le public et qui contribue à maintenir la flamme de l'espoir chez les écrivains.

Passionné de poésie, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que Tristell Moussoki a partagé avec les internautes, durant une demi-heure, quelques extraits de son recueil de poèmes « Et quand nos rêves embrassent les ténèbres », paru l'an dernier aux éditions Alliance Koon-go. Chant poétique incandescent, ce livre est une poésie miroir qui entend nommer et blâmer le mal pour l'en désaligner de sa marche vers le destin. « Le poète que je suis dessine-t-il un tableau aux couleurs d'apocalypse ? En réalité, ce que je scrute dans une tonalité tragico-pathétique aboutit rapidement dans une conscience marquée. C'est d'ailleurs cela qui donne au poème toute sa densité révolutionnaire », a souligné l'auteur.

Ce chant poétique est comme un cri volcanique à travers lequel Tristell Moussoki présente une Afrique blessée comme un mouton égorgé. Il y a dans sa poésie l'Afrique des ancêtres et des héros. Le regard du poète prend source dans son Congo natal avant de s'ouvrir sur le continent africain pour découvrir d'autres horizons avec leurs peuples et leurs histoires. La première sensation qui se greffe à son esprit est l'image sombre des antivaleurs qui ne cessent de nuire à l'équilibre et à l'harmonie de la terre de ses ancêtres.

« Que le soleil se lève au milieu



Tristell Moussoki/Adiac

des hommes, que les maux deviennent lumière du monde. Je suis né, mûri, en écoutant les mêmes mots : tribalisme, guerre. Des mots qui parlent d'eux-mêmes, des mots qui déchirent des rêves. Je suis né dans un pays pluvieux qui traverse des temps noduleux de son espérance. Je suis né, mûri dans une Afrique où l'avenir s'accouple avec la nuit... Ô peuple d'azur, lève-tôt, voyage dans la profondeur des psaumes, tu n'es pas loin du jour », stipule un extrait de l'œuvre lu par l'auteur. Ainsi face à cette calamité, Tristell se voit investi d'une mission : poétiser la douleur du peuple africain dans un ultime vœux d'arrêter l'obscurité pour que jaillisse le soleil de la liberté et de la paix.

Dans son ensemble, « Et quand nos rêves embrassent les ténèbres », se veut au confluent de l'hermétisme et du lyrisme de l'écriture des poètes congolais Tchicaya U Tam'Si, Maxime Ndébeka et Tati Loutard, lesquels ont beaucoup influencé et inspiré le jeune poète Tristell Mouanda. En outre, sa poésie fait une part belle à la femme en la présentant sous trois dimensions : la femme-mère, la femme idyllique et la femme héroïne.

Notons qu'en dépit de quelques soucis techniques, le public a beaucoup apprécié ce moment de lecture et de partage autour de l'œuvre.

Merveille Atipo

## ROUTE NATIONALE N°2

### Accident mortel entre Ngo et Etsouali



Le bus ayant fait l'accident/DR

Le bilan dressé juste après l'accident d'un bus de la société Océan du Nord, le 21 septembre, sur la route nationale n°2 fait état de cinq morts et plusieurs blessés. Selon des sources concordantes, le véhicule provenant de la partie septentrionale du pays pour Brazzaville a percuté un enfant qui traversait la voie à hauteur du village Impilantsa, entre Ngo et

Etsouali, dans le département des Plateaux. Menacé par la population, le conducteur a, par la suite, perdu le contrôle du véhicule avant de se retrouver aux abords de la chaussée. Les blessés ont été transférés à l'hôpital de Gamboma pour une prise en charge médicale.

Rominique Makaya